

POLICE MAGAZINE



A FRESNES, QUATRE COUPS DE REVOLVER...

« Papillon », condamné au baigne perpétuel, ne veut pas aller « là-bas ». Est-ce pour cela que sa femme, Georgette Charrière, que l'on voit ci-dessus, a tiré sur lui quatre coups de revolver, au cours d'une visite à Fresnes. Derrière-Georgette Charrière, la porte d'accès aux parloirs qui se trouvent à droite et à gauche. Lire l'article page 12. (H. M. R.)

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX^e
Téléphone : TRINITÉ 72-96
Compte chèques postaux : 1475-65

POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.
FRANCE... Un an (avec primes) 50 fr.
Un an (sans prime) 37 fr.
Six mois ... 26 fr.
ÉTRANGER... Un an ... 65 fr.
Six mois ... 33 fr.
Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

LES ASSASSINS IRRESPONSABLES Police secrète



Le tailleur Siavy qui fut déclaré irresponsable, le législateur ayant reconnu que l'assassin était sous l'empire de la folie au moment où il a commis son crime. (W. W.)

On a déclaré irresponsable le tailleur Siavy qui égorga sa femme et l'un de ses fils. C'est aujourd'hui une décision assez exceptionnelle.
Jamais pourtant la responsabilité de certains criminels n'a été moins discutée et c'est ce qui inquiète bon nombre d'honnêtes citoyens aimant leur repos et qui désirent, autant que possible, vivre en confiance avec leurs voisins.
Ces inquiets assurent que l'examen mental d'un criminel est fait trop hâtivement et qu'on risque souvent de rendre à la vie publique des demi-fous capables de nouveaux attentats.
Et, toujours d'après ces gens qui tremblent à la moindre rencontre suspecte, ce ne sont pas seulement des fous qu'on remet en liberté comme irresponsables d'un crime, mais des assassins sains d'esprits, lesquels ont le don de la simulation.

Pour confondre les simulateurs.

Que ces inquiets se rassurent, les rares criminels que l'on déclare irresponsables le sont réellement, et en dépit de cette irresponsabilité on ne les rend nullement à la vie publique pour qu'ils recommencent à jouer du couteau ou du revolver sans raison autre que celle d'avoir perdu la leur.

Oui, le cas du tailleur Siavy est exceptionnel. La seule cause d'irresponsabilité qu'admette le législateur, c'est la démence du délinquant au moment du crime.

Certes ce mot démence est pris dans le sens le plus large, mais sans aller jusqu'à faire de l'effet la conséquence de la cause. Un assassin n'est pas nécessairement fou parce qu'il vient de commettre un crime. Dans ce cas, bien rares seraient les crimes punissables et les prisons deviendraient vite des asiles d'aliénés.

Pourtant, ce mot démence englobe toutes les maladies de l'intelligence qui suppriment la conscience, et il est bien évident que cette délimitation est chose fort délicate pour les médecins chargés de l'examen.

Comme nous le disons plus haut, ils doivent tout d'abord compter avec les simulateurs, qui sont parfois, trop souvent même, des as dans ce genre de sport et feraient douter bien des hommes de science de la sincérité de leurs folies.

Mais, depuis quelques années, on est arrivé à confondre neuf sur dix de ces simulateurs, de même qu'au régiment on ne se laisse plus guère tromper par les tire-au-flanc qui se disent atteints d'une maladie de la vue.

Pour confondre les simulateurs de la folie, on les amène à renouveler leurs manifestations de démence, à intervalles assez éloignés et dans le même ordre d'idées.

Un fou n'est pas fou pour toutes choses. L'un a la folie des chiffres, l'autre une folie mystique, l'autre une folie sadique. En dehors de ce genre de démence, les fous sont aussi sains d'esprits que les autres hommes.

Or, un simulateur ignore souvent l'existence de ces faits et variera dans ses folies. Ici, la simulation sera indéniable et notre homme ne tardera pas à entrer dans la voie des aveux. Mais il y a aussi les récidivistes de la simulation ou ceux qui, ayant étudié la question et... la manière de s'en servir, ne tomberont pas dans le piège classique qu'on leur tendra.

Ceux-là pourtant pourront être encore découverts dans un regard inquiet, une hésitation, une attention trop visible, un

geste de dépit. Ils finiront aussi par se fatiguer de leur jeu, et c'est au moment d'une défaillance — le talent du médecin consistera à la saisir ou à la provoquer — qu'on leur prouvera, sans défense possible, qu'ils viennent de jouer la comédie.

Mais il y a encore d'autres irresponsables qui ne sont pas pour cela des fous, voire des demi-fous.

L'irresponsabilité est en effet reconnue quand le criminel a commis son forfait alors qu'il était en état de somnambulisme ou de sommeil hypnotique.

Mais il est une grossière erreur que commettent de nombreux criminels.

Ayant eu des ascendants fous, pouvant même prouver qu'ils ont fait eux-mêmes un stage dans un asile d'aliénés ou une clinique pour supérieurs, ils s'imaginent qu'on ne les punira pas s'ils tuent.

On les punira au contraire bel et bien du moment qu'il sera prouvé qu'ils n'étaient pas en état de démence au moment de leur crime.

Et les ivrognes ?

On a bien souvent discuté de la question de l'irresponsabilité des ivrognes. En général, cette irresponsabilité-là n'est pas reconnue.

Pourtant, cette règle — comme toutes celles qui se respectent, ou qu'on respecte — comporte ses exceptions.

Peut être reconnu irresponsable du plus noir des crimes l'ivrogne invétéré s'il est prouvé que son ivresse a provoqué un véritable accès de folie.

Il est bon d'ajouter que ce cas est exceptionnellement rare et que les ivrognes ainsi reconnus irresponsables ont frappé dans une crise de *delirium*.

Au moment !

Généralement, que ce soit par ivresse ou en cas de folie pure, l'entière irresponsabilité n'est point admise — le cas du tailleur dont nous parlons au début de cette étude est, répétons-le, une exception — et l'on ne conclut le plus souvent qu'à une responsabilité limitée.

Le tribunal reste alors entièrement libre de son verdict. Il peut faire jouer cette responsabilité partielle ou la repousser complètement, car elle n'a rien de légal.

On en fait presque toujours cas, il est vrai, au moment de l'application de la peine par l'admission de circonstances atténuantes.

En résumé, au-dessus de seize ans, l'homme est toujours responsable de ses actes, il faut que sa folie soit nettement caractérisée pour entraîner son irresponsabilité totale.

Et dans ce cas, le dément ne sera sous aucun prétexte remis en circulation.

MORENCY.

On attribue souvent à tort certaines citations à tel ou tel grand homme alors que c'est un personnage moins important qui en fut l'auteur.

C'est ainsi qu'on mettait ces derniers temps dans la bouche du fameux Mark Twain certaine plaisanterie pleine d'humour sur les chiens policiers.

Un marchand de chiens avait vendu comme chien policier un petit avorton à un naïf paysan yankee.

— Vous êtes sûr que c'est un policier ? s'était étonné l'acheteur.

Et le marchand de jurer :

— Parole d'homme d'honneur. Vous verrez quand il aura seulement un an.

Un an après, le propriétaire du chien venait retrouver le vendeur et, lui montrant l'animal qui n'avait pas grandi d'un pouce :

— Vous avez menti, ce n'est pas un chien policier. Les chiens policiers sont grands. Celui-ci reste tout petit.

— Je vais vous expliquer, rusa alors le marchand. Il est de la police secrète !

Eh bien, cette boutade est née chez nous et son auteur fut le regretté Noblet, ce charmant comédien qui vient de s'éteindre à Monte-Carlo, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Dans sa jeunesse, celui qui devait être le plus délicieux des jeunes premiers comiques jouait les rôles très dramatiques.

Un jour, à Marseille, si ce n'est à Montpellier, il parut dans un drame noir, un drame policier, oui, déjà tiré d'une œuvre du célèbre romancier Gaboriau.

Or, dans cette pièce, certain personnage, un méchant policier, jouait un rôle fort louche. Il trahissait la police et favorisait le crime.

Aussi, quand le comédien qui jouait cet odieux policier — c'était un grand gars de près de deux mètres — quittait le théâtre, la foule le menaçait-elle des pires châtements.

Au cours d'une matinée, cet artiste qui n'était pas d'une bravoure à toute épreuve conta ses ennuis à Noblet.

— Ils vont encore m'attendre à la sortie. Tu verras qu'un jour ils me feront un mauvais parti.

— Rassure-toi, lui dit Noblet, j'arrangerai les choses.

Il prit le manteau et le chapeau de son camarade, et quand il sortit, il demanda à la concierge du théâtre de l'appeler par le nom du comédien de deux mètres de hauteur.

Mais s'il y eut un mouvement dans la foule à l'appel de ce nom, on vit bien qu'on n'était pas en présence du véritable policier de la pièce et nul ne protesta, ni ne fit la moindre observation désobligeante.

— Eh bien, dit Noblet, c'est moi Untel, le policier... Vous ne dites rien aujourd'hui.

— Vé ! fit un spectateur. Ce n'est pas toi. Le policier il a deux mètres de haut !

— C'est moi tout de même, riposta Noblet, mais maintenant je suis entré dans la police secrète !

Et de ce jour personne ne protesta plus quand sortit le malheureux comédien au personnage exécuté par la foule.

Lisez dans "MON CINÉ" de Jeudi prochain
Le
Capitaine Craddock
Roman-ciné complet
tiré du célèbre film qu'ont interprété avec tant de talent
Jean MURAT et Kate de NAGY
La semaine suivante "MON CINÉ" publiera le
Roman-ciné complet
La Folle Aventure
FILM QUI A OBTENU UN SI GRAND SUCCÈS
En vente partout : Le N° 75 centimes



Les gardiens sont initiés aux mystères de l'immatriculation des voitures automobiles. (K.)

Pour l'œil sagace de l'observateur, la circulation parisienne s'est beaucoup améliorée. Et la crise actuelle, en raréfiant les véhicules, n'est pas seule cause de cette amélioration. Il faut aller la chercher plus loin, de l'autre côté de la Manche, à Londres.

M. Chiappe, notre préfet de police, va de temps à autre dans la capitale britannique étudier les méthodes anglaises et adapte à Paris celles qui lui semblent les plus propres à décongestionner nos grandes artères.

Il y a deux ans, M. Chiappe, à la suite d'un voyage en Angleterre, nous ramena les parcs de stationnement. Après sa dernière visite à Londres, il vient de décider de doter les Parisiens des systèmes de signaux lumineux d'Oxford Street, que depuis plusieurs mois nous n'avons cessé de signaler à son attention.

Ces systèmes synchronisés permettent aux voitures de passer, par sections, à une vitesse déterminée, en s'arrêtant aux croisements pour donner passage aux voitures venant des rues transversales.

Mais ce qui fonctionne admirablement à Londres n'est pas toujours applicable à Paris. C'est ainsi qu'on ne peut appliquer ce système de signaux synchronisés sur nos grands boulevards sans y apporter de sérieuses modifications. Il y a à Paris énormément de rues qui coupent les boulevards, ces rues n'aboutissent pas toujours perpendiculairement à la voie normale; il en existe aussi qui s'arrêtent à ces grandes artères.

Et puis, le tempérament des Parisiens n'est pas comparable à celui des Anglais. Nous sommes impatient, nerveux, et cela complique le problème.

Allez donc persuader un chauffeur de taxi de Paname qu'il ne gagnera rien en faisant de la vitesse entre deux signaux.

Allez donc calmer l'impatience des piétons qui, au risque de se faire écraser, prennent plaisir, pour gagner quelques secondes, à traverser n'importe où, sans jamais s'inquiéter des passages cloutés.

Par tempérament, le Français est indiscipliné, mais M. Chiappe a su s'entourer de compétences, de directeurs et de commissaires qui, petit à petit, parviennent à discipliner sans qu'ils s'en rendent compte les plus acharnés ennemis de la discipline.

Il n'y a pas si longtemps encore, on voyait les agents parisiens se démener furieusement, le bâton blanc à la main, au milieu des chaussées encombrées, tandis que les automobilistes passaient fièrement en les ignorant et que les piétons les narguaient ou protestaient bruyamment. A chaque carrefour, automobilistes, piétons et agents discutaient pendant que, derrière eux, l'embouteillage s'amplifiait.

Ces petits incidents de la vie parisienne sont en diminution très marquée, ils sont à la veille de disparaître complètement, car les agents de la circulation ne sont plus des néophytes. Avant d'exercer sur la voie publique, ils suivent les cours qui leur sont donnés à la Préfecture de police.

A l'exemple des policemen de la Cité, les gardiens parisiens apprennent à réglementer la circulation, et ces hommes, avant de passer dans la compagnie spéciale chargée de ce soin, font l'objet d'une première sélection.

Quand un gardien d'arrondissement demande à passer à la circulation, l'ancienneté et la capacité entrent en ligne. Celui qui possède son permis de conduire reçoit un avantage,

Sur le tableau noir s'énoncent les problèmes circulatoires les plus compliqués. (K.)

et c'est justice. Un gardien qui sait conduire peut être beaucoup plus indulgent, plus compréhensif, sachant combien l'asphalte est traître. De plus, en raison de ses connaissances particulières, il s'adapte beaucoup plus facilement à sa besogne.

Le choix se fait d'une façon identique pour les gardiens nouvellement incorporés, ceux qui savent conduire sont placés tout de suite à la circulation.

Ainsi sélectionnés, après avoir appris la théorie indispensable et donné satisfaction à

Devant un grand tableau qui date d'une autre époque, les élèves doivent découvrir trente-deux cas de contravention. (K.)

leurs chefs, ils suivent des cours spéciaux de circulation. On leur enseigne à fond leur métier par des moyens fort ingénieux.

On leur apprend tout d'abord à rédiger des rapports et des procès-verbaux en une langue très claire. Et aussi dans quels cas ils sont appelés à dresser ces procès-verbaux. On a beau être agent de la circulation, on n'en est pas moins agent tout court et, par suite, appelé à faire respecter les lois et règlements.

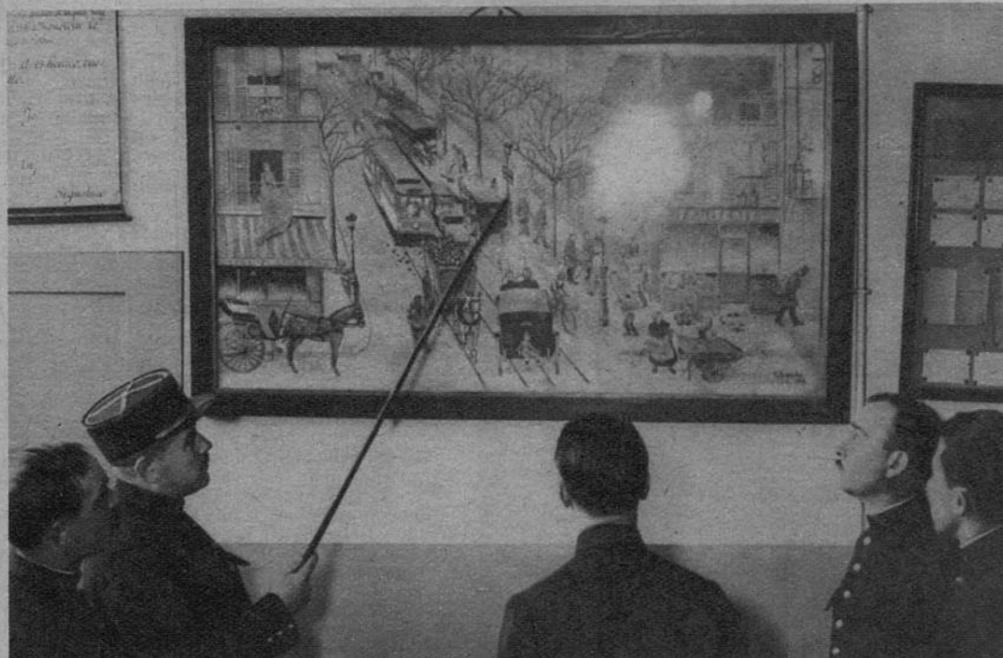
Devant un grand tableau qui date d'une autre époque, les élèves doivent trouver trente-deux cas de contravention, depuis la ménagère qui secoue son tapis par la fenêtre jusqu'à la marchande des quatre-saisons qui vend des fruits devant une fruiterie.

Si ce petit jeu vous amuse, vous pouvez essayer de résoudre le problème d'après la photo que nous publions. Mais ce sujet de concours nous éloigne un peu de celui de cet article.

Ensuite les gardiens sont initiés aux mystères de l'immatriculation automobile. On leur dévoile le secret de toutes les lettres bizarres qui, pour le profane, ne signifient pas grand-chose et qui, pour les initiés, constituent l'état civil du véhicule. Chiffres, lettres, signes, dansent une folle sarabande devant les yeux des gardiens attentifs, assis à leurs pupitres comme de braves petits écoliers.

Et l'on arrive ensuite à la circulation proprement dite. Sur le tableau noir s'énoncent les problèmes circulatoires les plus compliqués. Le professeur démontre aux élèves comment et pourquoi le sens unique a été choisi pour telle et telle rue. Pourquoi le sens giratoire a été ordonné à telle place et pas appliqué à une autre. L'utilité des bornes lumineuses, comment doivent se comporter les chauffeurs de taxis et d'autobus, la priorité aux passages cloutés, etc., font l'objet de cours fort documentés et toujours parfaitement illustrés par des graphiques, des photographies et même des films.

Mais avant d'aborder la voie publique, les gardiens sont encore placés devant les difficultés qui les attendent. Le professeur leur présente des cas particuliers, envisage les hypothèses les plus invraisemblables pour qu'ils ne soient jamais surpris pas les événements. Avec des tramways, des autobus, des automobiles



minuscules, de véritables jouets d'enfants, les leçons se poursuivent et les gardiens doivent faire preuve d'initiative et de prompt décision en expliquant leurs raisons d'agir.

Quand ce stage s'est terminé par des résultats satisfaisants, les gardiens sont incorporés dans la compagnie de circulation dirigée par le commissaire divisionnaire Boulanger. Sinon, ils sont affectés à un poste quelconque, où ils auront à fournir une tâche aussi utile, que leurs collègues de la circulation.

Pendant plusieurs mois, en compagnie d'agents expérimentés qu'ils doubleront à certaines heures, aux points les plus névralgiques de la capitale, ils s'initieront au maniement du sifflet et du bâton blanc. Puis plus tard, capables de voler de leurs propres ailes, on leur confiera un carrefour où ils pourront déployer toute leur activité et témoigner que les cours suivis leur ont été profitables.

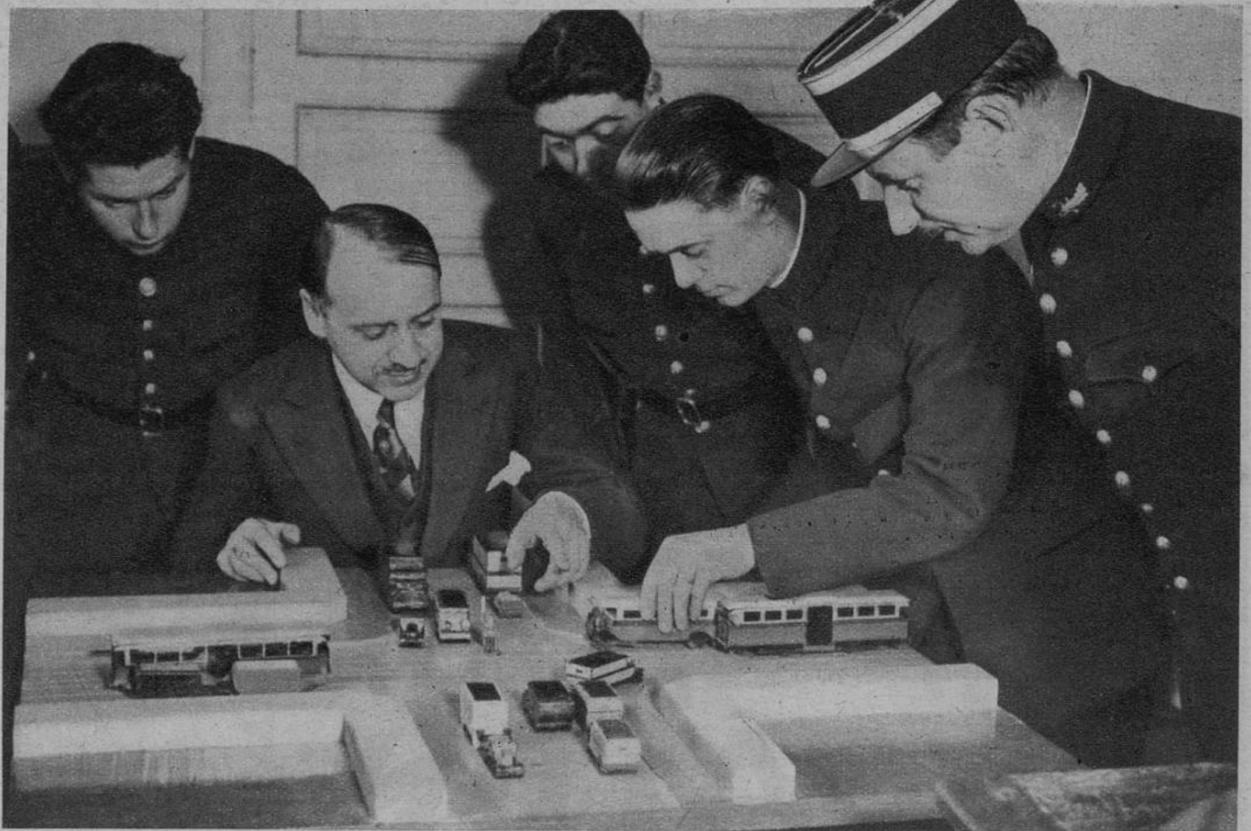
En ce qui concerne la circulation, Paris est divisé en deux grands secteurs, Nord et Sud, séparés par la ligne des grands boulevards, chacun d'eux étant partagé en deux sections.

Ces grandes divisions sont dirigées par quatre brigadiers-chefs, ayant sous leurs ordres quatre-vingt-quatre brigadiers responsables de plusieurs carrefours, chacun gardé par un ou plusieurs des 840 gardiens de la paix affectés actuellement au service des voitures. Ils seront mille bientôt et 1 500 avant un an.

Et c'est grâce à ces gardiens dont la tâche est particulièrement dure, grâce à ces modestes serviteurs de l'ordre qui font, le plus souvent, preuve de bonne humeur et règlent les petits conflits d'un mot ou d'un geste, que M. Chiappe est parvenu à améliorer la circulation parisienne.

Les agents éduqués, connaissant leur métier, ont, peut-on dire, réalisé l'irréalisable. Ils sont parvenus à discipliner sans qu'il s'en rende compte les Parisiens, ennemis systématiques de la discipline.

Mieux encore, les Parisiens prennent aujourd'hui plaisir à voir opérer les gardiens. Voyez donc, un peu partout, à chaque carrefour encombré, les badauds qui passent des heures à admirer les as du bâton blanc.



Avec des tramways, des autobus, des automobiles minuscules, véritables jouets d'enfants. (K.)

Ces as que maintenant l'Angleterre nous envie et dont le champion populaire incontesté est le célèbre agent de la Porte-Saint-Denis.

Preuve irréfutable que la bonhomie et la

mansuétude sont, et de loin, préférables à une application trop rude et trop stricte des lois et règlements.

Démontrer doucement, techniquement, à l'automobiliste ou au piéton qu'il a eu

tort d'agir comme il l'a fait est de cent fois supérieur à la vieille formule de l'adjudant Flick : Vous fous d'dans, moi !

JEAN CARON.

LE MYSTÈRE DU CHEMIN CREUX

Mrs. J. Woodall Greene est la femme d'un juge de Baltimore et la nièce de J. Russell Lamar, ancien magistrat de la Cour de justice américaine. Elle appartient à une famille rigide et moralisatrice ; mais il ne semble pas que la jeune femme, elle, soit encline à suivre les leçons de la morale bourgeoise. Mrs. Woodall Greene flirtait abondamment ; dès que son mari avait quitté le domicile conjugal, elle y recevait des amis du sexe mâle, ou partait se promener en voiture avec des inconnus, au grand étonnement du quartier. L'un des plus assidus auprès d'elle — on affirme qu'il était son amant et se glissait dans la maison à des heures indues — était un Sud-Américain olivâtre, à petite moustache, que l'on recherche.

Car il y a un drame, un drame mystérieux, dans la vie de Mrs. Woodall Greene. Sa famille en est désespérée ; son époux divorce ; la police, tant qu'elle peut, soulève les coins du voile...

Par un beau jour de printemps, un certain Wallace Kolb, avec son roadster, vint attendre l'Américaine à sa porte. Kolb était un boulanger en gros de Baltimore. Pas du tout, comme on pourrait se l'imaginer, un petit patron tenant boutique, mais le directeur de l'une de ces immenses usines, d'où le pain, fabriqué à toute vapeur par des machines, file par tonnes dans les dépôts. Il était colossalement riche, jeune et pas mal de sa personne. A vingt-

six ans, on lui avait connu un joli stock d'aventures ; pour l'instant, il semblait épris de la femme du juge et lui adressait des fleurs et des cadeaux.

Mrs. Woodall Greene, encore qu'elle l'accueillît bien, ne semblait pas du tout décidée à « combler ses vœux », comme on disait au XVIII^e siècle. Elle acceptait les présents, les promenades en automobile et les sorties de dancing ; mais lorsque Kolb, qui n'avait pas sa langue dans sa poche, se montrait plus pressant, il se faisait, semble-t-il, rapidement remettre à sa place. Toutes les faveurs, sans doute, étaient à l'usage exclusif de l'autre, du Sud-Américain fantôme...

Quand son mari fut parti, Mrs. Greene, en pull-over rayé bleu et blanc, béret et jupe de flanelle, dégringola son escalier et prit place dans la voiture.

L'héroïne de cette affaire a trente-six ans. Elle est blonde, assez bien faite. Mais sa figure, où les rides ont déjà laissé leurs traces de chaque côté de la bouche et le long du menton empâté, est celle d'une femme de quarante ans. Les instituts de beauté ne font point de miracles !

D'après sa déposition, Mrs. Greene, craignant d'être rencontrée et reconnue, pria le boulanger millionnaire de la conduire dans une banlieue déserte de Baltimore. Ils pourraient goûter quelque part, s'asseoir un instant sur la mousse, à l'orée d'un bois, le temps de fumer une cigarette, puis rentreraient sagement. A l'entrée de la ville, la jeune femme, par prudence toujours, prendrait un taxi, comme elle faisait quotidiennement.

Kolb acquiesça très volontiers. Ils démarrèrent dans la direction indiquée. Une heure plus tard, au bord d'un chemin creux, quelques passants, alertés par des cris, trouvèrent l'automobile vide. A quelques pas, sur la route, Kolb gisait, tué à coups de revolver. Assise sur le talus, et semblant plongée dans l'affliction la plus grande, Mrs. Greene pleurait à chaudes larmes.

Que s'était-il passé ? Voici ce que dit l'unique témoin de l'affaire, la compagne du malheureux Kolb.

« Nous nous étions engagés dans ce chemin creux, sans trop savoir où nous allions. Soudain, un homme qui était embusqué le long de la haie, au bord du talus, sauta sur le marchepied gauche, et saisit Mr. Kolb par le cou et l'a frappé. Folle de terreur, j'ai sauté par terre, me suis sauvée en criant.

« De loin, j'ai vu l'assailli, malgré la prise du malfaiteur, se lever, se battre avec lui quelques secondes, puis tenter de s'échapper sur la route. A ce moment, j'ai entendu plusieurs coups de revolver ; et mon « flirt » est tombé, sans mouvement.

« Le criminel n'a rien emporté, n'a pas fouillé la victime. Il s'est sauvé aussitôt.

« Quand j'ai pu dominer ma crainte, je me suis rapprochée, j'ai vu que Kolb était mort. Alors j'ai appelé au secours. Et on est venu.

Cette histoire, en elle-même, est assez plausible. Cependant, les enquêteurs — gens curieux par nature — se posent quelques questions de plus.

Ils se demandent pourquoi on aurait tué Kolb, si ce n'était pas pour le dévaliser. Ils ne seraient pas éloignés de croire que le meurtrier a agi par jalousie.

Contrairement à ce qu'affirme Mrs. Greene, si le portefeuille de Kolb a été retrouvé dans sa poche, il y manque environ sept cents dollars, que le fondé de pouvoirs de la boulangerie y avait vus avant la tragique randonnée.

Le Sud-Américain, amant probable de la femme du juge, a disparu de son domicile ; nul ne sait où il se trouve. Sa situation était des plus embarrassées au point de vue financier...

La police ne croit pas du tout à la thèse de l'agression

de hasard. Elle fait ressortir que, dans un chemin aussi écarté, où il passait au plus une auto par mois, un criminel de grand chemin ne se fût pas installé aux aguets...

Trois hypothèses sont actuellement envisagées

Où Mrs. Greene a fait tuer Kolb par son amant dans un simple but de cupidité ; et elle aurait, dans ce cas, volontairement exigé de la victime d'être conduite loin de toute habitation.

Où le Sud-Américain a tué Kolb par jalousie, ayant su, d'une façon ou d'une autre, que c'était pour lui un dangereux rival. Contraint de fuir, il aurait volé un peu d'argent sur le cadavre pour payer son train ou son bateau.

On peut admettre, dans ce cas, que Mrs. Greene ne fut que le témoin affolé d'une bagarre mortelle, et que l'amant en titre avait été mis, par une indiscretion, au courant du projet de promenade.

Où, enfin, il n'y a pas d'autre affaire, là-dedans, que Mrs. Greene se disputant avec son nouvel ami et finissant par le revolveriser. Les dollars disparus ? Mise en scène...

Les magistrats, ayant appris que Mrs. Greene avait de fortes notes à payer et aucune disponibilité, ne seraient pas loin de se rallier à la troisième formule : demande d'argent, refus, colère, crime... Mais que signifie alors la fuite précipitée de l'homme au teint olivâtre ? Et à quoi correspond l'affirmation de Mrs. Greene : « Le malfaiteur n'a pas fouillé le corps », quand il est patent qu'une somme assez importante a disparu ?

On le voit, le mystère subsiste. Mais la police ne désespère pas de le percer à jour.

Notre photographie représente Mrs. Greene sortant du cabinet du juge d'instruction, après y avoir été minutieusement interrogée pendant plusieurs heures. (Photos I. N.)

J. S.

Le chevreuil qui n'était pas du chevreuil

C'est une amusante histoire que l'on se repassait l'autre après-midi de service en service à la Préfecture de police.

Un matin, on vint annoncer, quai des Orfèvres, qu'un restaurateur des environs de Paris offrait du filet de chevreuil à sa clientèle.

Or, la chasse était fermée depuis longtemps. Il y avait donc là un beau constat à faire.

Un inspecteur fut expédié chez le délinquant. Il se présenta comme client et demanda un filet de chevreuil.

Le plat fut apporté et consommé. L'inspecteur le trouva excellent — il se disait d'ailleurs connaisseur, — mais quand l'assiette fut vide, il se fit connaître et annonça qu'il allait verbaliser.

Le restaurateur baissa la tête et avoua sa faute.

Mais soudain, alors que d'autres dîneurs, qui avaient assisté à cette scène, se retiraient, le restaurateur apprit la vérité au policier : le chevreuil était du vulgaire cheval, et la preuve de cette roublardise était facile à faire.

Dans ce cas, s'étonna l'inspecteur, pourquoi m'avez-vous laissé verbaliser ?

Le restaurateur haussa les épaules :

« Allais-je dire cela devant de bons clients ?

Et, très homme d'affaires, il ajouta :

« Surtout, poursuivez-moi, c'est indispensable à ma publicité.

Nous ne donnerons pas le nom de la localité dans laquelle se déroula cette farce dont nous garantissons l'authenticité, mais à nos lecteurs de se méfier quand ils apprendront qu'on peut manger, non loin de la capitale, en dehors des périodes de chasse, du filet de chevreuil garanti par la Préfecture de police !

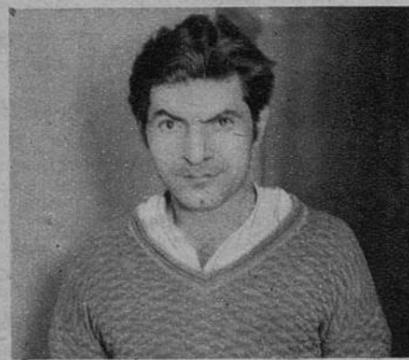
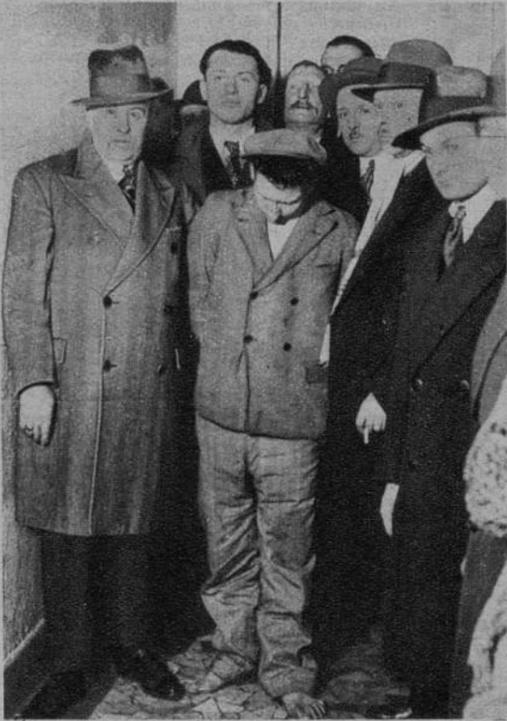


Bloc-Notes de la Semaine



La brigade mondaine, que dirige avec tant d'autorité M. Priolet, mène contre les trafiquants de stupéfiants une lutte implacable. Grâce à ses efforts, bon nombre de ces odieux malfaiteurs sont mis dans l'impossibilité de nuire. Ces jours-ci, M. Priolet et ses inspecteurs ont

fait un beau coup de filet en arrêtant une bande composée de six spécialistes. De gauche à droite : Ludovico Nozati, Camille Lescoffy, Louis Bonnet, Maurice Maure, Sauveur Franciosa, Paul Michel.



Un crime horrible a été commis à Paris dans le quartier de Plaisance, 23, rue Bénard. M^{me} Chesneau, femme séparée du D^r Chesneau, a été assassinée dans son appartement, sans doute au cours de la nuit du dimanche au lundi de Pâques. Le cadavre a été découvert par le fils de la victime, M. Bernard Chesneau, étudiant, qui revenait d'un voyage en Normandie. Le concierge de l'immeuble, M. Pierre Lebrun, a arrêté le coupable présumé, Paul-Emile Vassaux, qui vraisemblablement a passé vingt-quatre heures dans l'appartement de la victime afin de cambrioler à son aise. L'enquête judiciaire a été menée avec activité par M. Badin, commis-

saire à la police judiciaire, et M. Veber, commissaire du quartier de Plaisance. Nos photos représentent, de gauche à droite et de bas en haut : Paul-Emile Vassaux après son arrestation ; le concierge, M. Pierre Lebrun, qui arrêta Vassaux ; M. Jean Fabre, préposé au chauffage central de l'immeuble, qui participa à l'arrestation de Vassaux ; l'ancien ouvrier électricien Vassaux, qui est accusé du meurtre de M^{me} Chesneau ; M. Veber, commissaire de police (à droite) et M. Badin (derrière, à gauche) procédant à la rupture des scellés placés sur l'appartement de M^{me} Chesneau. (R.)

LE TRUQUAGE INUTILE

Comment on passa en Amérique un Rembrandt... qui était faux

C'est une amusante aventure. Elle fit peu de bruit, mais si les grands quotidiens parisiens dédaignèrent de lui consacrer même la valeur d'un filet, des journaux allemands ne furent point aussi avares d'informations à son sujet.

On sait comment s'y prennent certains marchands de tableaux sans scrupules pour passer de l'autre côté de l'Océan des toiles de maîtres sans payer des droits souvent excessifs.

Ils maquillent ces toiles en recouvrant l'œuvre du maître d'un vague essai futuriste signé d'un nom de la nouvelle école.

Arrivée à destination, la toile perd ses couleurs modernes trop criardes et redevient ce qu'elle était auparavant : un Rembrandt, un Rubens, un Paul Potter ou un Murillo.

Mais il y eut mieux. Un marchand de tableaux hollandais signala un jour de janvier dernier à la police la disparition d'un panneau de Rembrandt représentant le portrait du maître par lui-même.

Une enquête fut ouverte et une surveillance établie dans les grands ports américains.

Tous les panneaux qui entraient dans le nouveau monde en général, aux Etats-Unis en particulier, étaient soigneusement passés à la loupe.

On ne découvrit rien, quand l'ordre vint d'examiner de la même façon, non seulement les panneaux, mais encore toutes les toiles.

On sait en effet qu'un procédé assez nouveau existe permettant de reporter sur de la toile les œuvres primitivement peintes sur des panneaux, quand, par suite de leur vétusté, les bois menacent de se fendre, voire de tomber par endroits en poussière.

Ce procédé consiste à enlever le bois au moyen de rabots de plus en plus minces et petits pour ne laisser finalement qu'une

légère feuille de bois que l'on colle ensuite sur une toile.

Le panneau de Rembrandt pouvait avoir été, en effet, ainsi râpé, puis reporté sur une toile.

Mais l'examen des toiles passées en Amérique ne donna guère plus de résultats, quand on découvrit, à bord d'un transatlantique, un personnage assez étrange.

Cet homme, qui possédait peu de bagages, portait en permanence une demi-douzaine de toiles vierges de différentes grandeurs et offrait aux passagers de leur faire leur portrait à des prix très avantageux.

Or, on avait remarqué que lorsqu'un passager lui demandait de le peindre sur la plus grosse de ses toiles, l'homme répondait que cette toile était retenue et qu'il n'en pouvait disposer.

Cela sembla si louche que l'homme fut interrogé et qu'on confisqua toutes ses toiles.

Or, que découvrit-on en examinant la plus grande de ces toiles? Qu'elle cachait, sous un enduit blanc destiné à la faire passer pour une toile vierge, le fameux portrait de Rembrandt par lui-même, lequel avait été transporté sur ladite toile au moyen du procédé indiqué plus haut.

L'homme fut arrêté et l'œuvre rapportée en Hollande pour être rendue à son propriétaire.

Or, l'affaire ayant fait assez de bruit, des experts étaient intervenus qui, finalement, avaient reconnu ledit Rembrandt pour un faux.

Et le marchand de tableaux, doublement volé, regretta amèrement d'avoir dépensé tant d'argent pour rentrer dans son bien et finalement subir une bien pénible et coûteuse désillusion, le panneau en question lui ayant été vendu un demi-million quelques mois avant sa disparition.

MORENCY.

Use-t-on, aujourd'hui, plus souvent du droit de grâce?

On vient de constater que, sous des dehors sévères, notre nouveau président de la République est tout aussi accessible à la pitié pour des gens bien rarement dignes de ce sentiment que son prédécesseur.

M. Paul Doumer vient en effet d'exercer à plusieurs reprises son droit de grâce, alors qu'on pensait voir exécuter certains condamnés à mort, au fond bien peu intéressants.

Parmi les derniers présidents de la République, ce fut, croyons-nous, M. Millerand qui usa le plus rarement de ce droit. Il est vrai que pendant les quelques mois qu'il passa à l'Élysée, les condamnés dignes de pitié furent plutôt rares.

Et puis, c'était au lendemain de la guerre, et l'on était encore habitué à moins de sensibilité, sinon de sensiblerie.

Détail curieux : dans l'antiquité, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, c'était le souverain qui proposait la grâce et le peuple réuni en comices qui la votait ou la repoussait.

Il est vrai qu'une grâce proposée à l'époque par le souverain n'était jamais repoussée, à moins que ledit monarque ne chancelât sur un trône fortement ébranlé.

S'il faut, d'autre part, en croire les historiens de cet autrefois, les vestales pouvaient avoir exceptionnellement le droit de grâce au passage d'un condamné, mais à charge pour elles de prouver — ce qui n'était pas toujours très commode — que c'était par pur hasard qu'elle se trouvait sur le chemin du criminel conduit au supplice.

Moins loin de nous, tout seigneur avait le droit de grâce, mais, malheureusement, il possédait également — et en usait beaucoup plus souvent que du précédent — le droit de mort sur d'innombrables sujets.

Ces deux droits en furent finalement retirés sous Louis XI et l'on ne s'en servit plus que comme faveur de bienvenue aux hôtes de marque.

Ce fut ainsi que François I^{er} accorda le droit de grâce sur le territoire de France à Charles-Quint.

Vers la même époque, le droit de grâce fut accordé à certaines grandes villes.

Par la suite, le roi eut seul le droit de grâce, qu'il exerça sous forme de lettres d'abolition, de lettres de rémission, de lettres de pardon, de lettres de commutation, de lettres de rappel de ban ou de galères, de lettres d'abolition générale, de lettres de réhabilitation, etc.

Aujourd'hui, c'est le président de la République qui seul peut exercer le droit de grâce pour les militaires comme pour les civils.

En ce qui concerne les premiers, une coutume assez curieuse est à noter. Les juges militaires étant à la fois juges et jurés peuvent, après avoir prononcé une condamnation, se réunir (non plus à titre de juges, mais de jurés) et proposer la grâce de l'homme qu'ils ont tout d'abord désigné pour être passé par les armes.

Une question nous a été posée récemment à ce sujet : use-t-on plus souvent aujourd'hui du droit de grâce?

Il semble que, depuis quatre ou cinq ans, les condamnés graciés (ou plutôt pour qui la peine capitale a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité) aient été plus nombreux que tout de suite après la guerre.

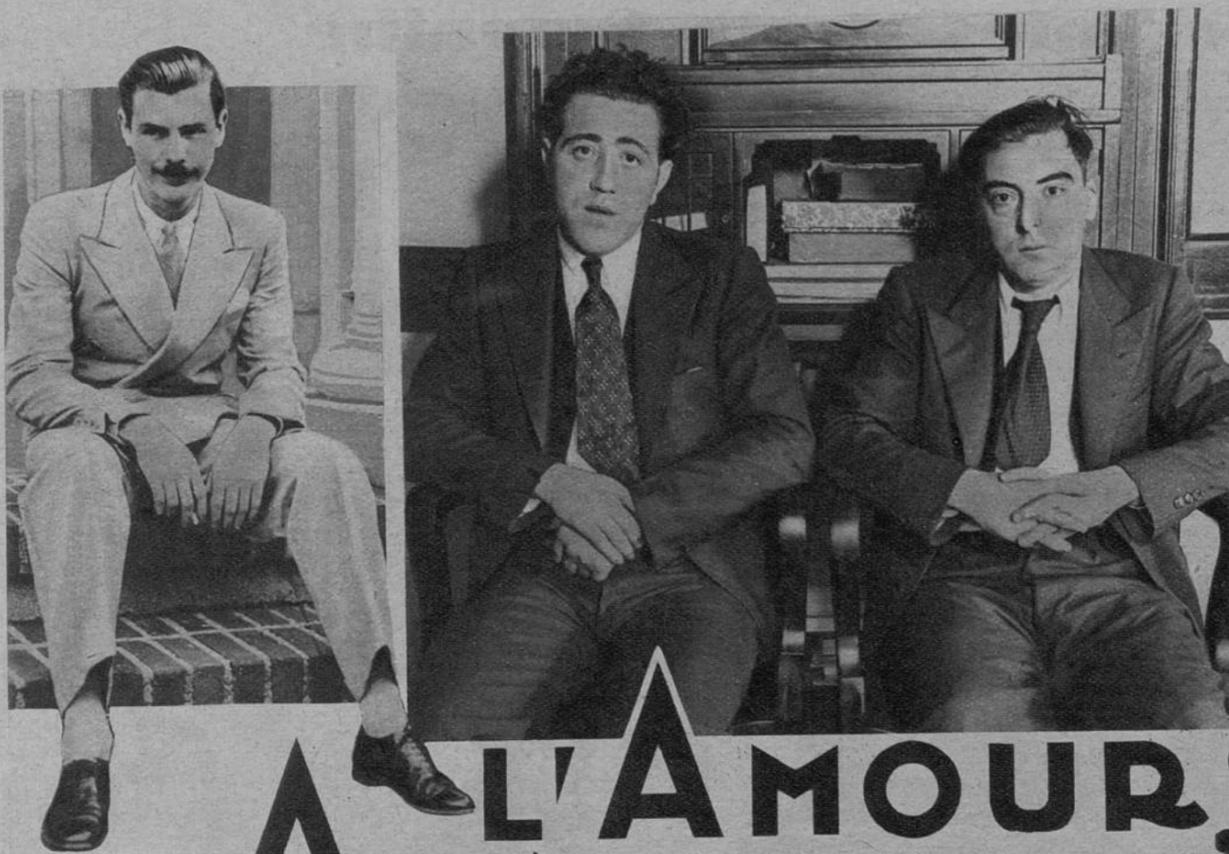
Il est vrai qu'au lendemain de l'armistice, on eut à juger de nombreux traîtres et espions et qu'alors toute pitié eût été une faiblesse et une insulte à nos glorieux morts. Mais de même que jusqu'en 1914 le droit de grâce s'exerça huit fois sur dix (il dépassa même cette moyenne sous le septennat de M. Raymond Poincaré), les condamnés envoyés à l'échafaud ne sont guère plus nombreux maintenant qu'ils ne l'étaient à la veille du grand conflit.

M. Gaston Doumergue eut la pitié très facile, et M. Doumer semble accepter de se laisser influencer aussi fréquemment.

Dans ces conditions, il faut prévoir que si la peine de mort subsiste en France, on ne l'exercera plus bientôt. Nous agissons à son sujet comme au Brésil, où la peine de mort était maintenant, la grâce est toujours accordée.

Et ainsi les partisans et les adversaires de l'exécution capitale ont toutes satisfactions.

J. K.



L'AMOUR A L'AMÉRICAINNE

De notre correspondant particulier.

Charles Rosenthal était un jeune agent de change puissamment riche.

Il habitait avec sa mère, dans un château apporté pierre à pierre de France, et qui était d'un Louis XIII authentique et délicat. Les vieilles pierres, tout le jour, s'effarouchaient des vrombissements de moteur ; car Charles Rosenthal possédait cinq automobiles et un avion de tourisme. Une trentaine d'employés, pour lui, travaillaient en Bourse ; et vraiment, il n'avait pas grand-chose à reprocher à la destinée, les krachs de Wall Street l'ayant épargné, alors qu'ils ruinaient la plupart de ses amis ou compagnons.

Charles Rosenthal avait trente ans. C'était un superbe garçon brun, large d'épaules et athlétique, avec une figure longue, un peu chevaline, que barrait une moustache noire assez fournie.

Il eût pu faire un « traître » de cinéma ; mais un de ces beaux traîtres, que la fin du film rend tout à coup si sympathiques.

Dans son cercle, il était aimé, parce que bon vivant et très généreux. Il avait le dollar facile ; son yacht était souvent mis à la disposition de camarades (même pour éblouir, vingt-quatre heures durant, quelque « flapper » récalcitrante) ; enfin, sans le considérer comme un aigle, on admettait que c'était le meilleur garçon du monde, et qu'il n'avait pas son pareil pour « dégouter » du scotch whisky, d'origine, amené à travers mille péripéties des bords brumeux de la Clyde à ceux de l'enfiévré Manhattan.

Tout à l'heure, lorsque, d'un virage impeccable, Charles Rosenthal, en voiture, avait franchi le porche du club, il avait failli écraser une jeune femme (ou une jeune fille), charmante d'ailleurs, qui remontait l'avenue.

Elle n'avait pas eu très peur ; elle avait souri, gentiment, et fait signe au millionnaire de passer, tandis qu'elle-même reculait d'un pas.

Maintenant, dans les salons du club, le jeune homme pensait à l'inconnue. Autant qu'il se souvenait, elle était habillée avec chic, sans, bien entendu, que ce fût une lady... Peut-être une dame de compagnie, ou une institutrice ? Elle pouvait avoir vingt-huit ans ; une figure agréable, rondelette, avec de jolies lèvres attirantes, des cheveux d'ébène et un œil candide et rusé à la fois. Coiffée d'un petit « bibi » à la mode de Paris, portant veste courte de tissu écossais rouge et vert à col blanc, elle avait un peu l'air, trottinante et allègre, de ces midinettes dont Charles Rosenthal, après quinze jours de « gay Paree » (gai Paris), conservait un souvenir... impérisable.

Le jeune « boy », désœuvré et baillant, songeait qu'il eût fait bon, en sa compagnie, aller prendre l'air sur la plage déserte de Long Island, ou se baigner, ou cingler quelques minutes à cent à l'heure sur une route affranchie de policemen, vers Ellis Island ou Coney Island, paradis où l'on mange des gaufres et fait de la balançoire, où les manèges ont des cochons roses.

Seulement, la « girl » avait disparu. Et Charles Rosenthal, de l'émotion plein le cœur, pensait :

— Je ne la reverrai pas... Et je resterai perpétuellement seul... ou avec ces

jeunes filles du monde qui ne demandent qu'à être compromises pour se faire épouser, et cachent, dans le bosquet de leurs jardins où elles vous entraînent, des appareils photographiques automatiques, pour vous « croquer » en train de les embrasser, d'ailleurs par politesse et sans aucun plaisir.

Charles Rosenthal en était là de ses réflexions lorsque, au cœur, il eut un petit tressaillement aigu. La jeune « girl » au sourire enjôleur repassait sur le trottoir d'en face. Elle marchait lentement, sans but, regardait les oiseaux, les nuages, puis le bout de ses souliers. Attendue ? Certes non. Elle ne manifestait aucune impatience, ne se retournait pas. Pas davantage, elle ne prenait garde aux rares passants.

Elle s'assit, sur un banc, tournant le dos à Rosenthal, et se mit à lire un roman. Sans plus se soucier des autos, des avions, des vieux marcheurs et des « bus » que s'ils n'avaient jamais existé.

Le jeune homme, alors, par un de ces coups d'audace comme seuls en connaissent les timides, dégringola l'escalier, se précipita dans la rue.

N'ayant pas le courage d'aller tout bêtement s'asseoir sur le même banc, il s'avisait de passer une fois ou deux devant celle qu'il désirait, comme un promeneur quelconque.

Au premier coup, la jeune fille ne broncha point ; le millionnaire en fut très vexé. Au retour, soudain, elle parut sentir une présence étrangère, mais intéressée ; elle leva ses yeux — ces beaux yeux noisette, dont le regard était une flamme ! — et ne put s'empêcher de sourire. Niaisement, il répondit au sourire, mais continua son chemin. Au bout de quarante mètres, il se traita de « poule mouillée », fit un demi-tour brusque et, comme un apprenti navigateur se jette du pont d'un transat, vint s'échouer ridiculement à côté de Daphné (il était persuadé qu'elle s'appelait Daphné).

Eh bien, non ! elle répondait, la jolie inconnue, au nom de Betty Steward.

Elle confia tout aussitôt, comme heureuse de parler, qu'elle était New-Yorkaise, préceptrice du jeune Mortimer, fils du Mortimer des aciers, que c'était son jour de sortie et qu'elle s'ennuyait.

Elle ne cacha pas davantage qu'elle avait vingt-cinq ans, pas de flirt, que le livre d'Anita Loos qu'elle parcourait, *Gentlemen prefer blondes* (les hommes préfèrent les blondes), n'était qu'un tissu d'anceries et d'inconséquences.

— Je doute, ajouta-t-elle avec une jolie moue, qu'un homme puisse faire battre mon cœur.

Charles Rosenthal, la tête pleine de pensées tumultueuses, n'osa pas dire : « Pourtant, si vous vouliez essayer... » Il fut à la fois plus naïf et plus adroit ; il proposa un tour en automobile, jusqu'à Coney Island, où c'était la fête.

Rosenthal, comme tout le monde à New-York, avait vu le beau film de Paul Féjos *Solitude*. Il n'aspirait qu'à jouer au naturel le rôle du héros.

Ils partirent donc. Lui, pour montrer qu'il ne craignait personne, au volant de sa huit-cylindres, fit un peu trop de vitesse. Elle poussa des cris d'oiseau effarouché. C'était délicieux !

A Coney Island, ils virent tout, al-

lèrent partout. Il n'y avait pas grand monde ; il semblait que la foire fût faite exprès pour eux.

Dans les arcades magiques du *Château des miracles* où une gondole mystérieuse ondule sur des flots en carton-pâte, il n'y avait que des amoureux. Charles Rosenthal fit comme les autres ; il profita de l'obscurité pour prendre une taille qui s'abandonnait. Betty lui retira la main une ou deux fois, parce que, dans son ardeur, il pressait un peu trop cette taille souple ; mais après qu'il eût juré d'être sage, elle ne le gronda plus.

Ils étaient, tous deux, dans le ravissement !

De là, léchant des *ice-creams*, ils allèrent sur la plage et se baignèrent. L'heure exquisite ! Et le « boy », lorgnant du côté de Betty, constatait

qu'elle était un peu grasse mais admirablement « moulée ».

Vint l'heure de la séparation... Betty n'était libre, à présent, que le mercredi suivant. Ils convinrent de se retrouver encore...

— Où ? fit-il, pressant et tendre.

— Eh bien, mais... devant votre club !

— Non, je vous en prie. Des membres me remarqueraient. Habitez-vous chez les Mortimer ?

En haut, à gauche : Dans sa demeure princière de Long Island qu'il a réintégrée après sa délivrance, le jeune Charles Rosenthal réfléchit à son étrange aventure. (I. N.)

En haut, au centre : Le jury n'a pas été tendre pour ceux qui enlevèrent Charles Rosenthal. Adinolfi et Sileo ont été condamnés l'un et l'autre à soixante ans de prison ; et Betty Steward à vingt ans. Voici les deux hommes après le jugement. (W. W.)

Au-dessous : La piquante Betty Steward, institutrice en rupture de pensionnat, qui attirera dans l'hôtel de Princess Street le trop inflammable Charles Rosenthal. (W. W.)



Charles Rosenthal, venu au poste de police avec l'attorney Nathan, vient de reconnaître deux de ses agresseurs, Albert Sileo et Theodore Adinolfi (assis). (W. W.)

— Non, je suis en hôtel, à New-York.
 — Voulez-vous que je vienne vous prendre avec la voiture ?
 — Ce serait une meilleure idée. Mais vous resterez en bas, à m'attendre.
 — Oh ! pourquoi ? Permettez-moi de monter dans votre chambre. Vous n'avez pas peur, je suppose ?
 — Vous savez que c'est très indiscret, de la part d'un homme, de pénétrer ainsi dans l'intimité d'une jeune femme, et très imprudent de sa part à elle de l'y autoriser !
 — Betty, vous pouvez bien me faire ce plaisir !
 — Entendu, dit-elle rapidement, en rougissant un peu. Appartement 224. Princess Street, Hôtel Victoria. A quelle heure ?
 — Deux heures, si vous voulez !
 — O. K. ! (D'accord !)

Ils se quittèrent. Charles Rosenthal lui baisa la main avec plus d'insistance qu'il n'eût fallu...

La semaine passa. Elle fut longue, longue... pour les amoureux !
 Charles Rosenthal garda pour lui son secret ; simplement ses hommes de confiance se rendirent compte que le « patron » avait quelque chose d'étrange et semblait avoir perdu ce bel équilibre optimiste qui faisait ses succès en bourse.
 Quand arriva le fameux mercredi, le jeune homme ne tenait plus en place, car — n'est-ce pas — on sait ce que c'est ! Une jeune fille, libre de ses actes, libre de son corps, qui se mêle de recevoir un amoureux dans sa chambre, à l'hôtel, c'est une biche désignée au chasseur ! A moins que lui, Charles Rosenthal, fût pris d'une timidité soudaine. Betty Steward devait devenir sa maîtresse...

Pas une seconde, le jeune agent de change ne songea à une embûche. Pourtant, il était averti des dangers du « flirt américain ». Mais c'était avec des jeunes filles « très chic » qu'il avait eu à se défendre. En réalité, pour une institutrice comme Betty Steward, qui devait être sans le sou, c'était déjà une jolie affaire que de devenir l'amie d'un garçon pas mal de sa personne (hum, hum !) et affligé d'un nombre respectable de millions.

Le cœur battant, des fleurs dans la voiture, parfumé et pommadé, Charles Rosenthal descendit la Princess Street. Il eut du mal à trouver l'hôtel Victoria, parce que la rue était longue et que les boutiques y abondaient. Finalement, il découvrit pourtant ce qu'il cherchait. Une maison de modeste apparence, crépie de jaune, avec des volets verts d'un goût douteux. Un portier nègre, sur le seuil, se curait les dents ; et parce qu'il avait chaud, il rejetait en arrière, d'une chiquenaude, sa casquette galonnée.

— Miss Stewart ? Au 224 ?
 — Oui, missié. Je vais vous conduire. La jeune fille vous attend. Lisbeth, voulez-vous prendre les fleurs ?

Une femme en caraco bleu se précipita. Charles Rosenthal lui mit dans les mains la gerbe de roses, puis se glissa dans l'ascenseur.

En lui-même, il se dit alors que si les choses se passaient comme il pouvait l'espérer, ce serait la première fois et la dernière, qu'il mettrait les pieds dans un hôtel aussi médiocre. Il se ferait un plaisir d'offrir à l'aimée un pied-à-terre digne d'elle, et surtout digne de lui.

Parvenu à l'étage, le « boy » amoureux fut conduit jusqu'au « room » de sa Betty. Le noir frappa ; il dut entendre une réponse de l'intérieur ; car, s'effaçant, il dit à Charles Rosenthal :

— Veuillez entrer, sir ! La matrone aux fleurs suivait.
 Charles Rosenthal, avec son plus beau sourire, pénétra dans un salon, meublé assez pauvrement, mais prétentieusement, de japonaiseries de bazar. En raison de la chaleur, les volets étaient clos ; mais, dans la chambre à côté, le soupirant entendit et reconnut le rire cristallin de l'aimée.

— Asseyez-vous ! J'arrive ! disait-elle. Lui lissa sa moustache et attendit.
 Ce qui surgit, alors ? Revolver au poing, deux hommes olivâtres, manifestement italiens, et qui criaient : *Hands up*, comme dans les histoires de détective.

Surpris, Charles Rosenthal recula, en levant les bras ; il sentit, alors, dans son dos comme un point dur : un canon de browning. Tournant la tête, il distingua le portier nègre, arme au poing, lui aussi, et dont les dents blanches, dans la demi-obscurité, luisaient féroce.

Cependant, celui qui semblait le chef de la bande, brun comme un Maure, de dire :

— Si vous êtes sage, vous ne serez pas maltraité. Suivez-nous !
 — Que vous ai-je fait ?
 — Rien. Votre argent nous intéresse ; pas vous ! On va vous mettre en sûreté quelques jours, juste le temps d'aller trouver votre mère !

— Je comprends. Une rançon... Et cette Betty est votre complice ! Bien joué ! Seulement, je vous préviens que vous aurez dès ce soir à vos trousses toute la police de New-York !

— O. K., l'ami ! Nous ne craignons rien. Nos précautions sont prises ! Assez causé... Suivez-nous !

Que faire, sinon obéir ? Les mains hautes toujours, le malheureux regagna le couloir désert... Ses roses avaient été jetées sur un divan. Il eut ce suprême crève-cœur de

voir, au chambranle de la porte, sa bien-aimée, cigarette aux lèvres, assister à ce piteux départ.

Les ravisseurs firent entrer Charles Rosenthal dans un réduit qui ressemblait furieusement à une cellule de prisonnier. Les barreaux de la fenêtre étaient tout neufs.

Vous allez rester là. Vous serez bien soigné, bien nourri. Inutile de crier. Personne ne vous entendrait. Votre « béguin », Betty, s'occupe de vous. Dès que la maman Rosenthal aura versé les cent mille dollars que nous voulons, vous serez libre !

— A moins que vous ne soyez en prison avant ! Et même si ma mère, affolée, voulait payer, quelle garantie peut-on attendre d'être comme vous ?

— Nous avons notre honneur et tenons nos promesses. Quand nous aurons reçu la moitié de la somme, soit cinquante mille dollars, la porte vous sera ouverte. Le reste ? Nous saurons le toucher !

— C'est le plus odieux des chantages !
 — Possible. Il y a toujours quelqu'un de roulé dans les affaires ! Pour cette fois, ce sera vous !

— Et si personne ne verse un dollar, vous me garderez ?
 — Nous verrons. Assez discuté, citoyen



Charles Rosenthal, au moment précis où, relâché par ses agresseurs, il arriva chez lui. On lui avait volé jusqu'à sa cravate dans l'affaire. Par contre, on lui avait donné un chapeau qui n'était pas à lui. (W. W.)

Rosenthal ! Et méditez en paix sur l'inconvénient qu'il y a à aimer trop les petites femmes « genre Paris ».

Déjà, avec un bruit sinistre, la porte se refermait. Charles Rosenthal, tâtant sa poche, se rendit compte, alors, que son portefeuille avait disparu...

Quand, le soir, la mère du jeune homme ne vit pas rentrer son fils, elle crut d'abord à quelque panne d'automobile. Puis, l'attente se prolongeant, elle fit téléphoner au cercle. On n'avait pas vu son « boy ». Déjà, la maman inquiète croyait à une fugue ; elle résolut — fort sagement — d'attendre le lendemain, avant de mettre en branle police et autorités. Toutefois, elle fit mander auprès d'elle le détective privé attaché à la banque, le pria d'effectuer une enquête discrète...

— Toute la nuit, faites le tour des établissements de plaisir. Voyez aussi à bord du yacht. Je ne serais pas étonnée que Charles ait rejoint une petite danseuse de Broadway, à laquelle il parut tout dernièrement s'intéresser.

Le détective hocha la tête plusieurs fois, comme pour dire : « Ça, c'est une patronne



Charles Rosenthal, photographié en compagnie de sa mère quelque temps avant son enlèvement. (I. N.)

à la page ». Au bureau de tabac, il donna un coup de téléphone « à la rigolade » avec des copains de la Sûreté. Mais sa figure se rembrunit très vite. On lui répondait : « Une voiture, répondant au signal, et portant plaque au nom de Charles M. Rosenthal, vient d'être découverte, abandonnée et vide, quelque part du côté de Madison Square Garden. Dans le roadster, des pétales de rose (on a dû transporter un bouquet ou une gerbe), une fiole de whisky cachée dans le tablier avant, des gants, un foulard d'homme, des lunettes. Aucune trace de lutte ni de sang. Le compteur marque vingt-trois kilomètres. »

— Diable ! monologua l'enquêteur, soucieux. Voici que le problème se corse. Il enfonça son feutre d'un coup de poing et partit en chasse...

Mrs. Rosenthal, désespérée, n'avait plus de sanglots, lorsque le lendemain, vers midi, deux hommes bruns, à l'accent étranger, demandèrent à lui parler.

Toute la nuit, le détective avait battu Broadway. De là, il était allé au cercle ; puis dans les coulisses du music-hall, où il savait trouver Peggy Davos, le dernier « sweetheart » de Charles Rosenthal. Enfin, à Long Island, aux studios, puis à Ellis et Coney Island. Vainement... Aucun indice !

Un nouvel examen de la voiture permettait de constater que c'était volontairement qu'elle avait été abandonnée là où la police l'avait aperçue. Le « boy » avait très probablement été « subtilisé » par des gangsters.

Mrs. Rosenthal donna l'ordre d'introduire les inconnus. Simplement exigea-t-elle de son intendant qu'il restât présent.

Les hommes arrivèrent, s'inclinèrent gauchement ; puis l'un d'eux, sans préambule :

— Madame, nous venons vous apporter des nouvelles de Charles Rosenthal. Rassurez-vous ; il est en parfaite santé et merveilleusement gaillard. Son absence ne sera pas longue ; d'ailleurs, cela ne dépend que de vous !

— De moi ? Que voulez-vous dire ?
 — Ceci. Votre enfant est au pouvoir de bandits. Il vous sera rendu contre rançon. Le prix total est fixé à cent mille dollars ; mais contre cinquante mille dollars, le « baby » vous reviendra ; le solde viendra après.

« Naturellement, votre fils est bien soigné et ne souffre pas ; mais cela pourrait changer !
 « Voici, d'ailleurs, un mot de votre Charles. »

Ils tendirent, à la mère angoissée, une lettre — quelques phrases — du disparu. Mrs. Rosenthal, en frémissant, reconnut l'écriture de son enfant :

Chère maman, ceux qui vous remettront ce mot sont bien disposés pour moi. Ma captivité n'est pas trop dure ; il ne tient qu'à vous qu'elle soit brève. Il me tarde de me retrouver, sain et sauf, auprès de vous. Je vous embrasse de tout cœur, chère maman. Votre fils affectueux. CHARLIE.

Pas d'erreur possible ni de ruse. Ce mot, tout entier, était bien du grand garçon mystérieusement enlevé. Laconique et enfantin, rien n'indiquait qu'il eût été écrit sous une pression quelconque. En somme, Charles Rosenthal semblait conseiller à sa mère de payer et de faire le silence sur l'aventure, trop spécifiquement américaine.

La malheureuse maman réfléchit et dit d'une voix blanche :

— Que pensez-vous, Joe (c'était l'intendant), de la proposition de « ces messieurs » ?

— Rien, madame, rétorqua l'autre. Rien, sinon qu'il s'agit d'un abominable chantage. Les deux individus froncèrent le sour-

cil ; mais l'homme de confiance continuait — Admettons que Madame veuille payer, qui nous assure que Mr. Charles sera « rendu » ?

— Notre parole, firent avec emphase les messagers.

— Est-ce suffisant ? insista l'autre...

Mrs. Rosenthal mère, de plus en plus bouleversée, et craignant pour la vie du séquestré, se hâta de dire :

— Joe, taisez-vous ! Messieurs, si je vous fais un chèque, mon fils sera-t-il là ce soir ?

— Le temps de toucher l'argent, madame ! Et l'agent de change sera parmi les siens avant la nuit...

— Bien ! fit-elle. Je vais vous donner cette somme.

Hors de lui, l'intendant sortit de la pièce... Sans attendre, en homme de décision, il téléphona à la police...

Une heure plus tard, Charles Rosenthal, (qui avait un mal à la tête fou pour avoir fumé trop de cigarettes opiacées) entendait grincer les verrous de la cellule. Revolver au poing, les deux bandits se campèrent devant lui.

— Vous êtes libre !
 — Quoi ? Ma mère a payé ? Quelle folie ! J'étais si bien là !

— N'ironisons pas, je vous prie ! Détalez plutôt ! Un taxi est en bas. Adieu, et bonne chance !

Le jeune homme songea que ce qu'il avait à faire, au plus tôt, c'était, effectivement, de décamper. Sous l'œil rond des brownings, il prit la porte. Non sans allumer — pour « marquer le coup » — avec lenteur et dédain une dernière cigarette.

En même temps que lui, ses gardes du corps dévalèrent l'escalier. Il y avait deux taxis, qui se tournaient le dos. Charles Rosenthal monta dans l'un, les bandits dans l'autre. A la même seconde, les voitures démarrèrent.

A partir de ce moment, les événements se précipitent. Charles Rosenthal arrive chez lui, tombe dans les bras de sa mère en pleurs... La police, qui a guetté les « gunmen » à leur sortie de la banque, leur tombe dessus, confisque aussitôt les cinquante mille dollars. Les individus — sujets italiens — se nomment Albert Sileo et Theodore Adinolfi. Cuisinés, et d'ailleurs pris en flagrant délit de « chantage après enlèvement », ils sont tout aussitôt incarcérés. Charles Rosenthal, mandé en hâte, les reconnaît pour ses agresseurs ; ils avouent.

Les services de la police font alors une descente à l'hôtel de Princess Street. Le garçon de couleur et son épouse ont disparu. La chambre qui servait de cellule au « subtilisé » a été en hâte remise en état. Le gérant est prié de bien vouloir se tenir à la disposition de la justice.

Cependant, on recherche le nègre et son épouse ; on recherche aussi Betty, encore que Charles Rosenthal, bon prince jusqu'au bout, ait prié les détectives de la laisser tranquille.

Finalement, on retrouve le trio à Atlantic-City. Le couple s'était engagé chez un nouveau patron d'hôtel meublé : liftier et femme de chambre. En même temps qu'eux, la « boîte » avait accueilli une pensionnaire, « la meilleure de toutes », devait dire un peu plus tard le garçon d'étage accablé de chagrin, Betty Steward, devenue Betty Green.

Charles Rosenthal, convoqué au poste de police d'Atlantic City, n'a pu que reconnaître sa « bien-aimée » et le tandem bicolor.

Dans cette aventure, le riche agent de change, en définitive, n'aura perdu que quelques illusions. Par contre, il y aura gagné une belle expérience. Devons-nous ajouter que Charles Rosenthal n'a jamais plus, depuis sa tragi-comique aventure, osé remettre les pieds au cercle ?

JOHN PEARSON.

BIZARRERIE du progrès. Pour améliorer la circulation dans les rues de Paris, circulation rendue de plus en plus difficile par l'augmentation croissante des automobiles, on a dû faire appel à la plus noble conquête de l'homme.

Et ce bon vieux cheval si décrié remplit chaque jour son rôle en divers points de Paris. Il permet à son cavalier, un agent casqué de la « bourguignotte », de modérer, de canaliser le flot incessant des véhicules.

Stoïquement, comme ayant conscience de la tâche importante assumée par son maître, le paisible cheval, au milieu du ronflement des moteurs, du bruit de la foule, des cris, des clameurs, des coups de trompe et des klaxons, demeure impassible, regardant, sans rancœur, défilé les chevaux-vapeur qui l'ont détrôné.

Au Grand-Palais.

C'est dans les sous-sol du Grand Palais que se trouvent les écuries et le siège de cette brigade franchement pittoresque.

C'est dans cet endroit sombre et gris, aux murs blanchis à la chaux, dans un local bien aéré, mais où flottent néanmoins de vagues relents de fumier et de crottin, qu'un de ces derniers matins je suis allé rendre visite aux représentants de la police montée parisienne.

Ils ne sont pas nombreux, une bonne douzaine, en tout et pour tout, une dizaine de chevaux et un brigadier-chef qui commande le détachement.

Tous ces gardiens appartiennent aux compagnies de circulation et dépendent de la Police municipale qui chaque jour leur transmet ses instructions.

Ces ordres sont donnés tous les matins aux gardiens avant leur départ pour les emplacements qui leur sont assignés.

C'est ensuite la sortie en groupe et l'arrêt devant l'écurie. Le brigadier-chef passe la revue de ses hommes : on est exigeant à Paris, il faut que la tenue des gardiens ne laisse pas à désirer, surtout quand ceux-ci sont appelés à exciter la curiosité par suite de leur situation élevée... au-dessus des voitures qui sillonnent les rues de la capitale.

Tout est en ordre : les cuirs sont soigneusement astiqués, les manteaux bien brossés ; la monture est étrillée, son poil luit, ses sabots sont bien vernis. Alors en route ! Chacun à son poste.

Et un à un, par deux ou par trois, les hommes s'en vont



POLICE MONTÉE



au trot de leur monture. Toute la journée, l'homme et la bête seront livrés à eux-mêmes, noyés parmi les véhicules, risquant à chaque minute d'être accrochés par un conducteur inexpérimenté ou heurté par une

heures, tantôt sous les rayons d'un soleil brûlant, tantôt sous la pluie glaciale.

— Ce qui m'étonne, c'est de voir vos chevaux complètement indifférents à ce qui se passe autour d'eux. On dirait véritablement des animaux échappés d'un musée de cire.

— Vous n'êtes pas le premier qui manifestez cet étonnement.

Ce n'est pas du jour au lendemain qu'un cheval peut ainsi demeurer immobile en entendant les mille bruits qui assaillent ses

Il faut regarder à droite et à gauche, siffler, diriger les gardiens à pied qui commandent l'accès des carrefours. (S. G. P.)

L'éducation du cheval.

Je laisse maintenant la parole au gardien :

— Avant d'être mis à notre disposition, les chevaux sont essayés et soigneusement entraînés. Ils passent de longues semaines au manège, et ce n'est qu'après des essais concluants, quand ils ne présentent plus aucun danger pour leur cavalier ou pour les autres, qu'ils commencent à prendre leur service.

Cet entraînement consiste à les habituer à entendre les bruits les plus divers. Depuis le ronflement du moteur jusqu'aux détonations produites par l'échappement libre en passant par la trompe de l'autobus, le grelot du triporteur, le klaxon strident, la sirène, etc.

C'est un dressage long et très difficile. A l'inverse de celui des chevaux de cirque qui doivent marcher ou danser au son de la musique, nos montures doivent demeurer absolument immobiles.

Il faut les habituer aussi à ne pas s'effrayer de ce qu'elles peuvent voir, le film de la rue qui se déroule sans cesse devant leurs yeux doit les laisser impassibles.

Aussi, dans le manège, vous pourriez voir ce spectacle cocasse d'un homme agitant un énorme grelot, battant du tambour,

C'est pénible pour un cheval nerveux de demeurer de longues heures immobile sous le soleil brûlant ou la pluie glaciale. (S. G. P.)

voiture dérapant sur l'asphalte.

— Vous devez vous ennuyer, toute une journée, ai-je demandé à un agent monté.

— S'ennuyer ? On n'en a pas le temps. Il faut constamment regarder à droite et à gauche, siffler, diriger les gardiens à pied qui commandent l'accès des rues débouchant au carrefour. C'est fatiguant, mais pas ennuyeux le moins du monde.

— Et votre cheval ?

— Ah ! ça, le cheval, c'est autre chose. Vous pensez si ce doit être pénible pour une bête nerveuse, qui ne demande qu'à courir, de demeurer ainsi de longues



C'est dans le sous-sol du Grand-Palais que se trouvent les écuries de cette brigade. (S. G. P.)

oreilles. C'est à la suite d'un long travail qui mérite d'être signalé à vos lecteurs.

tandis que devant des miroirs, suspendus aux murs, des chevaux se contemplant. Dans un coin, un autre homme manœuvre les





MONTÉE

et à gauche, siffler, qui commandent l'ac- (S. G. P.)

cheval

la parole au gar-

notre disposition, les soigneusement en- gues semaines au près des essais con- centent plus aucun ou pour les autres,

entendre les bruits jusqu'aux détona- sant par la trompe strident, la sirène,

verse de celui des nser au son de la ment immobiles. yer de ce qu'elles sans cesse devant

spectacle cocasse ant du tambour,



Impassible, le cheval regarde défilier les autos qui l'ont détrôné. (S. G. P.)

feu à leurs oreilles ou jouer des cuivres, ils ne bronchent plus.

— Mais, ai-je objecté, dans le lot des chevaux conduits au dressage, il y a bien quelques réfractaires.

— Evidemment, il en existe qui sont indressables, tout au moins pour le service que nous attendons d'eux. Ils sont utilisés par l'armée et par les gardes républicains,



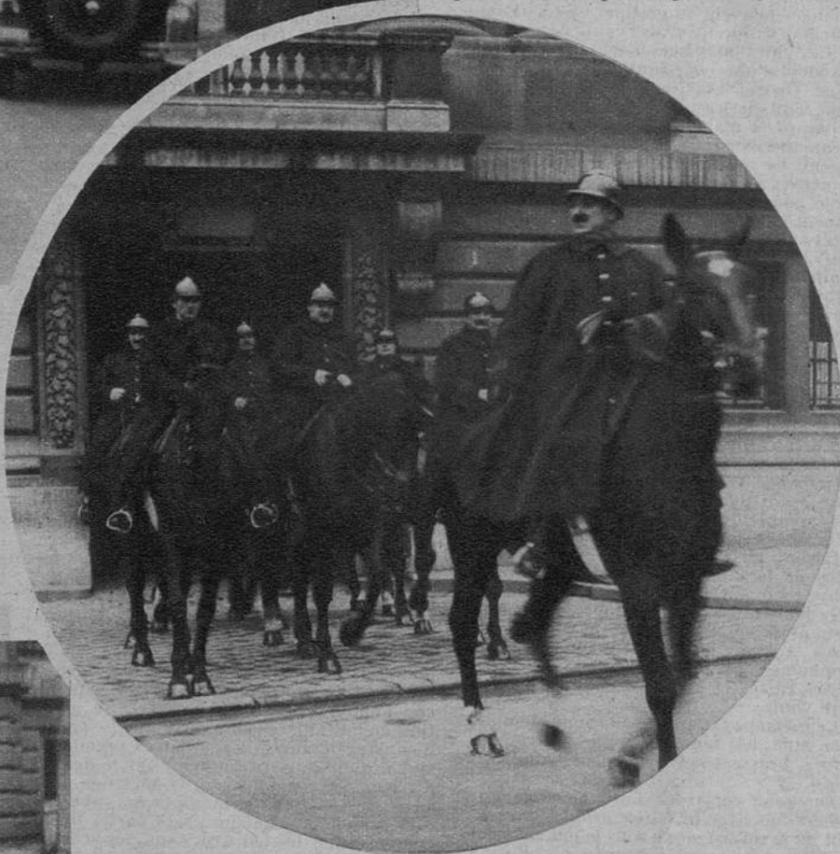
Comme tant de choses qui faisaient le pittoresque de Paris, l'agent à cheval disparaîtra. (S. G. P.)

instruments les plus divers, frappe à coups redoublés sur des plaques de tôle, pousse des coups de sifflet stridents, chante et crie à tue-tête. Ah ! si M. Chiappe, qui est ennemi du bruit, venait passer quelques minutes au manège, il en sortirait les oreilles bourdonnantes.

« Les chevaux sont alignés le long d'une ligne blanche, et le dresseur les surveille sans cesse. Il réprimande doucement la bête qui remue ou qui rue, la fait remettre en place et souffle dans une trompette d'enfant.

« Dans la glace, il surveille le cheval, les yeux n'ont pas

Au-dessous : Le brigadier-chef passe la revue de ses hommes. Tout est en ordre. Alors, en route ! (S. G. P.)



Les gardiens montés sortent en groupe et s'arrêtent devant l'écurie. (S. G. P.)



bougé, la tête est dans une bonne position. Un morceau de sucre constitue la récompense.

« Au bout d'un certain temps, les chevaux sont prêts à être mis à la disposition de la police. On peut agiter n'importe quoi sous leurs yeux, tirer des coups de

qui n'ont pas les mêmes exigences que nous.

— Et quand ils ont fini leur service...

— Leur service ? Mais il dure longtemps, ces bêtes ne sont pas fatiguées, et elles peuvent faire le bonheur des personnes qui désirent des chevaux tranquilles, pour des travaux légers.

(Suite page 11.)

JEAN CARON.



DANS LE MONDE OÙ L'ON TRICHE

La fausse salade. (H. M.)

VIII

Les faux mélanges.

« Nous voici arrivés au couronnement de l'édifice, j'allais dire du château de cartes, aux faux mélanges, sans lesquels la plupart des arrangements seraient inutiles. Ces faux mélanges ont pour but de faire croire aux naïfs qu'ils peuvent y aller tranquillement de leur galette, que le hasard seul les fera perdre ou gagner. Les cartes n'ont-elles pas été consciencieusement brassées sous leurs yeux et, la plupart du temps, par une personne qui, elle-même, ne joue pas : par le croupier, mais tout grec et tout croupier possède l'art de battre les cartes sans en déranger l'ordre qu'on leur a donné préalablement.

« Il peut paraître impossible de brasser 32, 52, 104 et même 312 cartes, sans en déranger une seule. Cela est non seulement possible, mais j'ajouterais que chaque grec et chaque croupier a sa façon personnelle de faire les faux mélanges, selon son tempérament, son agilité, sa façon et la conformation de ses mains ; mais tous ces mélanges peuvent se grouper en six classes principales que je vais vous décrire.

« Ces faux mélanges sont très souvent précédés d'une fausse salade, ou fausse mêlée. On renverse les cartes sur la table et on feint de les mêler une première fois, au hasard, à même le tapis. En réalité, on les ramasse exactement dans l'ordre qu'elles avaient. Ce sont les dos de ses deux mains, promenées au-dessus des cartes, légèrement bougées, mais non déplacées, qui donnent aux joueurs l'impression que les cartes ont été mêlées. Ce tour est extrêmement difficile à exécuter. Il exige une grande habileté, une légèreté de mains incroyable, et surtout cette faculté très rare de pouvoir faire deux choses à la fois : faire une fausse salade et distraire les joueurs par ses bavardages. Grâce à ce petit truc, les joueurs en voyant ramasser les cartes et les battre encore une fois n'auront plus de soupçons et ne surveilleront plus les mains trop habiles.

« Le faux mélange le plus simple et le plus facile est le mélange à la bonne femme. On mélange très honnêtement toutes les cartes, sauf une, celle dont on a besoin, par exemple un roi. En ramassant les cartes, on le laisse sous le jeu et on bat, en faisant glisser, par petits paquets, les cartes de la main gauche dans la paume droite, en ayant soin qu'à la fin le roi soit sur le jeu. On recommence deux, trois fois, amenant le roi tantôt sous le jeu, tantôt dessus. A la fin, il devra être sur le jeu. On l'empaque, on donne à couper, on distribue les cartes et on se sert le roi au moment voulu.

« Ce mélange est appelé à la bonne femme, parce que les femmes et les cartomançonniers brassent généralement ainsi les cartes.

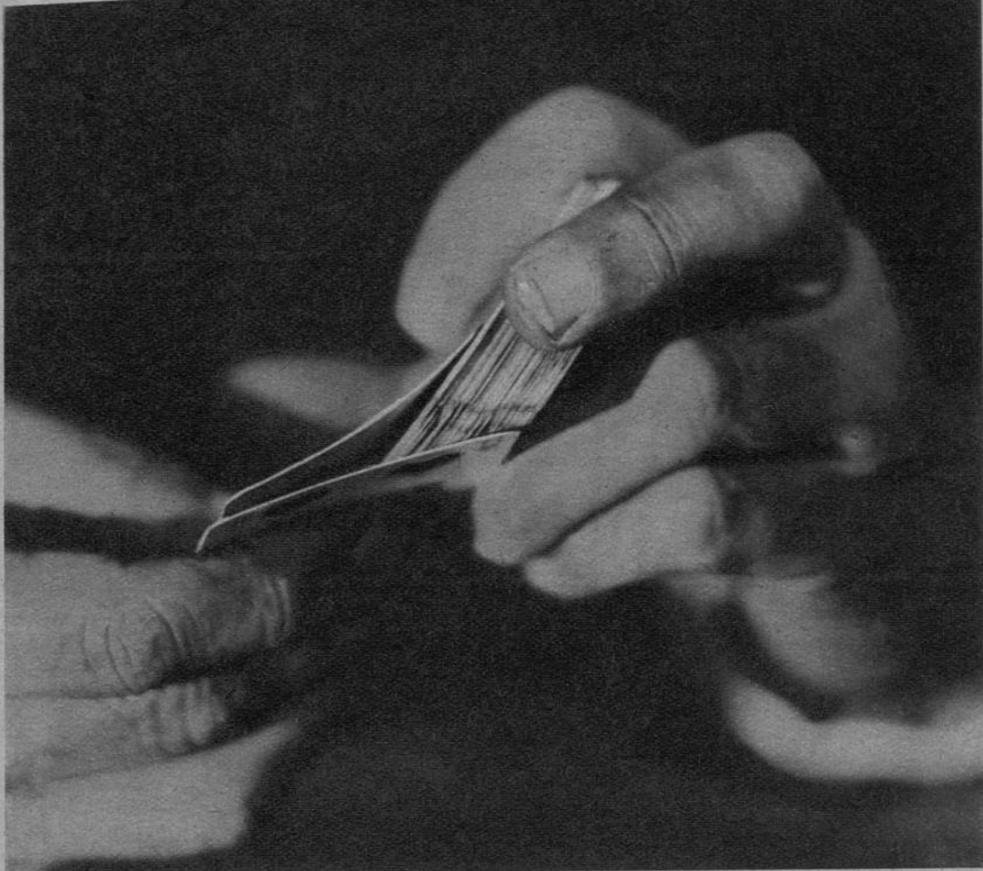
« On peut corser ce faux mélange une ou deux fois avec le double pèlage. Au moment où le roi se trouve sous le jeu, on tient les cartes dans la main gauche, on pince, à la fois, entre le pouce et le majeur de la main droite, la carte de dessous et de dessus le jeu, de sorte que le roi reste dessous, et l'on continue ainsi, jusqu'à épuisement du jeu. On finit par un mélange à la bonne femme qui ramènera le roi sur le dessus du jeu.

« Proche parent de ce premier mélange est le mélange partiel, nécessaire quand on veut conserver l'ordre à quelques cartes seulement. On les pose sur le jeu et on

brasse très consciencieusement les cartes en ayant soin de ne pas déranger les premières cartes, chose très facile. On peut même les empaqueter et ne brasser que le reste des cartes.

« Le troisième faux mélange a reçu le nom de mélange classificateur, parce que le grec classe les cartes de façon à ne donner à son partenaire que de mauvaises cartes et se réserve les bonnes. C'est un tour très difficile qui exige une grande habileté, un sang-froid imperturbable, une connaissance profonde des cartes et un toucher extrêmement délicat.

« Supposons notre grec engagé dans une partie d'écarté en cinq points. Il en a deux au moment où il à la donne. Il lui faut donc trois points pour gagner, c'est-à-dire le roi et la vole. Pour y arriver, il étale les cartes figures visibles et fait un premier mélange sérieux, une salade, à même le tapis. Il en profite pour séparer rapidement les quatre cartes qu'il veut avoir dans son jeu. En ramassant les cartes pour les brasser encore une fois, il place ses quatre cartes sur le jeu. Bien que son choix doit être fait très vite, sans la moindre hésitation et d'un air tout à fait détaché et en causant, il l'exécute toujours sans jamais se tromper. Ceci fait, il tricote les cartes, il les brassera aux ciseaux. Pour ce, il fait



Le double pèlage. (H. M.)

deux paquets du jeu, un pour la main droite, un pour la gauche, afin d'insérer l'un dans l'autre, à même le tapis, comme le font beaucoup de joueurs très honnêtes. Cette façon de brasser les cartes est en effet adoptée par la plupart des joueurs élégants, à cause de la sobriété des mouvements et la rapidité du mélange, et — pour une autre raison — par les joueurs méfiants, parce qu'elle détruit les séquences montées contre la banque. Le grec, tout en imitant ce genre distingué, se garde bien de déranger les quatre premières cartes qu'il laissera toujours sur le dessus du jeu. Il recommencera ce mélange plusieurs fois et finalement il placera, avec la plus grande nonchalance, sept cartes quelconques sur le jeu, ce sont les cartes dont il n'aura pas besoin et dont cinq seront pour son partenaire. Il donne à couper, fait sauter la coupe, sert les sept premières cartes, reçoit trois atouts et tourne le roi.

« Pour ne pas déranger l'ordre des séquences, à jeux non panachés, on a deux espèces de faux mélanges.

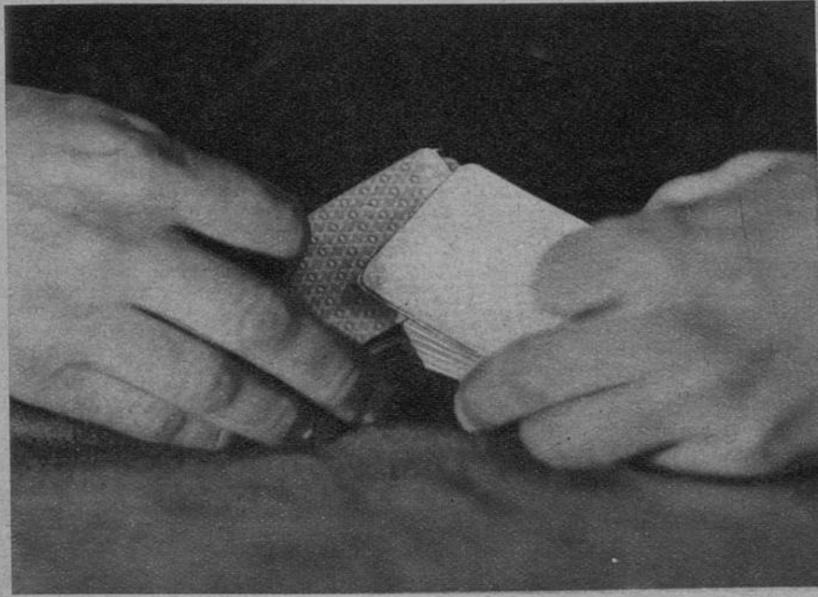
« Mélange à la parisienne ou mélange à

l'éventail. Malgré la difficulté très réelle de ce mélange, grecs et croupiers le pratiquent plusieurs fois par soirée, devant des dizaines de joueurs, sans jamais se

faire pincer sur le fait. Regardez-moi faire : J'étale les cartes en éventail, comme font les garçons de café, quand ils apportent le jeu demandé pour une innocente



Le tricorage. (H. M.)



La queue d'aronde. (H. M.)

partie de manille. C'est esthétique et ne fait de mal à personne... quand les joueurs brassent et coupent honnêtement à tour de rôle. Il n'en est plus de même quand c'est un tricheur qui fait l'éventail. Ce truc, bien entendu, ne dérange aucune carte. Ce n'est qu'un petit hors-d'œuvre, destiné à jeter de la poudre aux yeux des naïfs.

« Je ramasse maintenant les cartes et les brasse à la façon élégante que je viens de vous décrire, aux ciseaux ; mais, au lieu de tricoter sérieusement les cartes, je n'en fais que le simulacre. Pour donner cette illusion, je fais jouer très vite et bruyamment mes deux pouces sur un des coins de chaque paquet, imitant ainsi le geste et le bruit du véritable tricoteur. En réalité, je me contente de glisser simplement un paquet sous l'autre. C'est une sorte de coupe, et vous savez que la coupe ne dérange pas les séquences.

« Comme on ne peut, dans la même soirée, pratiquer à l'infini ce mélange, on en a inventé un second, le mélange à la grecque ou à la queue d'aronde.

« On ne fait plus l'éventail on procède directement au tricotage des cartes et l'on insère réellement les deux moitiés du jeu l'un dans l'autre ; mais on pratique la deminoyade : on n'enfoncée pas complètement les cartes les unes dans les autres. On tient à ce moment, avec la main gauche, les cartes un peu de biais, légèrement inclinées. De la main droite, on feint de les égaliser : en réalité on fait faire un demi-cercle aux cartes qui dépassent à droite, pour les extraire du paquet gauche, et on

les place sous le jeu. Pour réussir ce faux mélange, qui exige une agilité sans pareille le tricheur aura à sa droite et à sa gauche deux combinards qui lui feront « mur ». Les cartes inclinées feront mur contre les joueurs d'en face, et le joueur se servira lui-même de mur, contre les joueurs debout, derrière lui.

« Voici, enfin, le dernier faux mélange, celui qui est destiné à arranger, sous les yeux des joueurs, la séquence des jeux panachés, séquence forcément incomplète puisqu'on a dû séparer les bleues des roses et qu'en brassant les cartes, on sera bien obligé d'entremêler les deux couleurs, si l'on ne veut pas que tout le monde, à moins d'être aveugle, ne s'aperçoive qu'on a fait un faux mélange. Ce qui est possible avec deux jeux de même couleur n'est plus faisable avec des jeux panachés.

« Comment croyez-vous qu'on puisse arriver au résultat ?

— Ma foi, ça me paraît bien compliqué. — Pourtant, rien de plus simple et, en apparence, de plus honnête. On pose tout simplement un paquet sur l'autre et on fait le double pella. On détache à la fois une carte de dessus le jeu et une de dessous. Il y aura chaque fois une carte bleue alternant avec une rose, et la séquence sera ainsi reconstituée. Ce n'est pas plus difficile que cela ! Si, par malheur, le grec avait détaché d'un seul coup deux cartes du dessus ou du dessous, il aurait détruit la séquence et prouvé qu'il n'est qu'un maladroit ; mais rassurez-vous, il n'existe pas de grec maladroit.

(A suivre.) GEORGES MANDY.

UNE RAFLE MONSTRE A NEW-YORK

Est-ce le début de l'épuration de New-York ? Les vastes opérations policières entreprises vont-elles purger la capitale des Etats-Unis de ses trop fameux gangsters et de leurs alliés ?

On peut le penser ! En tout cas, la police new-yorkaise réagit vivement actuellement et mène une guerre sans merci contre les bandits, contre la prostitution et tous ceux qui en vivent.

Et comme aux Etats-Unis tout est grand, tout se fait en grand, ainsi qu'on peut en juger par cet extrait d'un des derniers numéros du *Daily News*, sous le titre :

« Une reine du vice arrêtée et une liste de 5 000 filles saisies. »

« La nuit dernière, un coup terrible a été porté au vice organisé. On a arrêté la reine de la traite des blanches du plus grand New-York, fermé vingt-huit maisons de filles mineures et saisi un registre contenant les noms de cinq mille femmes fournies à deux cents maisons immorales de Manhattan, Brooklyn et Bronx.

« Opérant rapidement pour porter à fond le coup avant que l'alarme ne puisse être donnée, le lieutenant de police et ses agents firent irruption dans les maisons l'une après l'autre, chargeant les filles dans des fourgons et les expédiant aux postes de police pour interrogatoire.

« Becky l'Aveugle, de son vrai nom Rebecca Leibstone, âgée de soixante ans, trapue, les traits durs, connue de la police comme pourvoyeuse des bouges de toute la ville, fut arrêtée, 231, rue Eldridge, sous l'inculpation de provocation et contrainte à la prostitution.

« Les descentes de police furent faites sur les indications de Mrs. Annie Fox, une jeune femme de vingt et un ans, demeurant 215, Ross Street, Brooklyn, qui avait été arrêtée lors d'une précédente série de descentes.

« La femme Fox déclara à la police qu'elle avait rencontré Mrs. Leibstone au 83 de la rue Norfolk, à Manhattan, et avait été envoyée avec une carte d'elle à un lieu de rendez-vous, au 1237, Pacific Street, à Brooklyn. Elle dit qu'elle venait d'arriver

au moment où eut lieu la descente de police. « Becky l'Aveugle Leibstone fut amenée directement au bureau de l'attorney du district, W. F. X. Geoghan, pour être interrogée, et, hier soir, on a annoncé qu'elle avait offert de faire des révélations, dévoiler des secrets des milieux du vice et donner à la police toute l'aide dont elle disposait pour tirer au clair la situation.

« Elle comparaitra devant le grand Jury du Kings County comme témoin pour documenter les enquêteurs.

« Elle reconnut qu'elle était la pourvoyeuse de filles pour la fameuse Polly Adler, qui dirige les plus luxueuses maisons de vice de Manhattan, aussi bien que pour les tenanciers d'une série de lieux de rendez-vous connus, comme « Sadr la Faute » et « Jennie la Boutique ». Elle nia être en rapports avec « Lonie Weinar, l'œil de coq », qu'on arrêta au cours d'une autre descente de police.

« En pourvoyant de filles les rendez-vous immoraux, déclare la police, elle recevait cinq dollars comptant pour chaque fille livrée et dix pour cent des gains.

« Le registre qui contient les noms des cinq mille femmes, sur les gains desquelles elle s'enrichissait, fut découvert, lors d'une descente de police au 69 de la 7^e rue ; d'autres registres de gens du milieu furent également découverts dans un bar mal famé de la rue Eldridge. »

Nous n'en sommes pas encore là en France et messieurs les marchands de chair humaine du faubourg Saint-Martin ou de la place Pigalle ne possèdent pas sous leur coupe un lot aussi important de pauvres vendeuses d'amour.

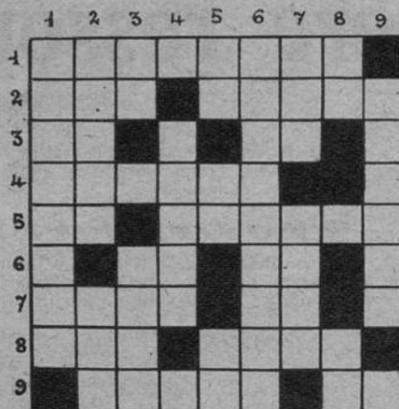
Et cette constatation est toute à notre avantage. Notre Paris qui passe pour la capitale de la débauche est un véritable paradis à côté de ce « vertueux » New-York.

Il est vrai qu'on s'en doutait un peu, car jamais en France, tant dans le domaine de la prostitution que dans celui uniquement criminel, nous n'avons eu à enregistrer des scandales aussi formidables que ceux qui éclatèrent depuis quelques années de l'autre côté de l'Atlantique.

JEAN CEY.

LES MOTS CROISÉS de "POLICE-MAGAZINE"

Problème.



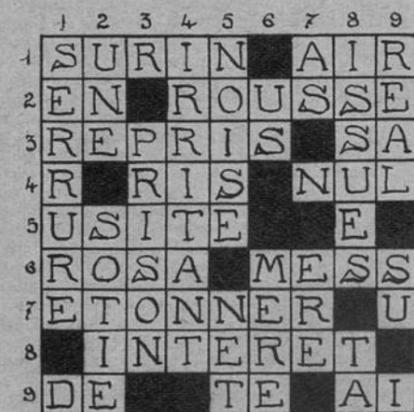
Horizontalement :

- Défendu ou aboli, d'après la loi.
- Peigne de tisserand. — Donner de l'air, à la suite d'une audience, dans une salle surchauffée.
- Château historique. — Très démonstratif.
- Nom d'une province espagnole.
- Il est en veau ; certains l'adorent comme une idole. — Ce que faisaient les anciens Romains de la décadence, dans leurs libations.
- Très réfléchi. — Appris par cœur, connu à fond.
- Espèce particulière, qui se perpétue de siècle en siècle. — Vert.
- Certaine disposition de cheveux. — Navire gouverné au plus près du vent.
- Bout d'une pièce de bois entrant dans une mortaise. — Dépouillé d'artifice.

Verticalement :

- Le tribunal : Messieurs, la Cour.
- Exécuter par le supplice de la roue. — Ville du Midi de la France.
- Bien garni, il fera plaisir à mon chien. — Instrument utile au travailleur.
- Renferme des beautés, quelquefois des horreurs.
- Cela, dit familièrement. — Agents de liaison en temps de paix. — Un bon saint dans la Manche.
- Peine afflictive et infamante, consistant en un emprisonnement surveillé et à la condamnation au travail.
- Fureur qui doit être poétique et qui ne l'est pas. — Annonce alléchante, mais trompeuse.
- Sur le bureau du dessinateur et de l'architecte. — Soit pronom, soit préposition.
- Celui du condamné à mort est plutôt pénible. — MARCILLAC.

Solution du problème précédent.



POLICE MONTÉE

(Suite de la page 9.)

Une brigade qui disparaîtra.

Mais nous ne verrons plus longtemps les gardiens à cheval diriger la circulation. Petit à petit, ils disparaissent. On ne se soucie pas des services qu'ils ont pu ou peuvent encore rendre. Notre siècle est tout entier consacré à la mécanique et à l'électricité, et ces nobles bêtes sont remplacées aux points névralgiques de la circulation par des « miradors » sur lesquels un agent manipule des manettes, allumant des feux verts ou rouges et met en branle une exaspérante sonnerie.

Ce n'est certes pas encore demain que la brigade montée abandonnera le Grand-Palais pour être dissoute, mais, dans quelques mois, l'agent à cheval, qui souleva la curiosité lorsqu'il parut pour la première fois dans les rues parisiennes, aura vécu.

Comme tant de choses qui agrémentaient d'un peu de couleur, de pittoresque, notre Paris voué par la faute du progrès à manquer bientôt de cet imprévu qui a tant de charme, il disparaîtra.

J. C.

ALEC SCOUFFI

Au
Poiss' d'Or
hôtel meublé

12 frs

Le tragique roman des homosexuels

EDITIONS MONTAIGNE
Qual de Conti n° 13 - PARIS (VI^e)

DE JOLIS SEINS

En peu de temps le
TRAITEMENT SYBO
développera ou raffermira vos
seins. A la fois interne et externe,
c'est un traitement complet qui,
excellent pour la santé, donne
entière satisfaction.

Demandez la brochure gratuite
envoyée discrètement par les
laboratoires P. SYBO,
32, rue Saint-Lazare, PARIS 9^e.

SEUL ET SANS ARMES
Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu.
Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible
des armes qui soient au monde. J'envoie ma
brochure les "Secrets du Jiu-Jitsu" contre 2 fr. en
timb. M. Berchtold, 22, r. Marguerite, Lyon-Villeurbanne.

DEMANDEZ
magazine
PARIS

Son Numéro Spécial d'AVRIL
CONTIENT :

LES AMIES DE WEEK END
par Robert DIEUDONNÉ

L'ÉTRANGÈRE
DE
MONTPARNASSE
par Paul REBOUX

LES AMOURS COUPABLES
par Léon TREICH

LA VIE MYSTÉRIEUSE
DU COLONEL LAWRENCE
par Georges FRONVAL

DES "RUMEURS"
TRÈS ROSSES illustrées par TITA

UNE NOUVELLE DRAMATIQUE
UNE FEMME
DE
BENI-FOUHARA
de Achmed ABDULLAH
(traduite par Louis POSTIF)

UN "FAIT DIVERS" SENSATIONNEL
LES 3 HOMMES
QUE J'AI VU TUER
par Carmelo PUGLIONISI

FEMMES
par MUSCADE ?

Et beaucoup d'autres articles signés par
Pierre LOISELET, Louis-Charles ROYER,
Prosper MONTAGNE, Jacqueline MAYER,
etc., etc.

De magnifiques et curieuses
PHOTOGRAPHIES
INÉDITES
signées par MEYS, de BUCOVICH,
MEERSON, Hug. BLOCK, VERNER,
Gaston PARIS, KLUGER, D'ORA,
MANASSE, KEYSTONE, etc...

FONT DE CE NUMÉRO
une Publication de premier ordre

60 PAGES SUR PAPIER GRAND LUXE
EN VENTE PARTOUT

LE No : **3** francs.

L'abonnement d'un an est de : **30** frs
donnant droit à une Pendulette de valeur.

PARIS-MAGAZINE
227, Rue St-Denis - PARIS

La dernière ressource de "Papillon"

Cette « dame » aux grands yeux clairs et étranges a franchi le porche, présenté un rectangle de papier blanc. Elle est introduite dans un étroit corridor obscur. Et, trois minutes après, cinq coups de pistolet ont claqué.

Émoi. On se précipite. Il n'y a pas de sang. Un peu de fumée bleue dans l'ombre. Une femme nerveuse qui, cependant, nonobstant l'usage, ne défaille pas.

La chose se passe à la prison de Fresnes, au parloir des prisonniers. M^{me} Henri Charrière, née Georgette Fourel, dite Nénette, vient de tirer, sinon sur son mari, du moins dans sa direction, approximativement. Cependant qu'on la fouille et qu'on découvre opportunément dans son sac de daim gris une lettre explicite, remontons de quelques mois dans le passé. Nous en avons le temps. Une presse quotidienne que l'heure présente pousse aux solutions prompts devra, conjointement avec les gardiens et les magistrats, s'émouvoir d'un drame possible, quoique manqué. Constatons tout de suite avec eux que le « mari » Henri Charrière est indemne. Nous pourrions, avec plus de liberté, le suivre dans ses divers et intéressants incarnations.

Un détenu de marque

Dès la fin de mars 1930, Henri Charrière, dit Papillon, est un détenu célèbre à la prison de la Santé. Il est, par les soins de son juge d'instruction, placé au régime du secret le plus absolu. Du moins, c'est la consigne. Elle est sévère dans son principe. Mais l'égalité n'est qu'une fiction. Charrière, détenu opulent, est nourri à ce restaurant de la Santé dont nous avons récemment parlé et dont les gros clients sont les banquiers. Il partage avec ces derniers le privilège des cigarettes à bouts dorés et les avocats de luxe. Au vrai, on le rencontre partout, aux bains-douches, à la messe, à la visite médicale, au parloir, dans tous les corridors où il passe, dans un prestigieux complet lilas, les épaules larges, la



Vue intérieure d'un parloir de Fresnes. De dos, un prisonnier, en face un visiteur. (H. M.)

poitrine en proue, le cheveu brillant, la lippe gourmande et l'œil goguenard. Il a grande allure. Son « dépôt » au greffe est impressionnant. Son indifférence est superbe. Et sa générosité est magnifique. On le regarde, on s'étonne. On l'admire. C'est un monsieur.

Le mystérieux « Papillon »

C'est un souteneur. Henri Charrière, dit Papillon, est accusé d'avoir, dans la nuit du 25 au 26 mars 1930, assassiné, à coups de revolver, le sieur Rolland, « homme du milieu » et indicateur de police, rue Germain-Pilon, à Montmartre. Ramassé agonisant, celui-ci, transporté à l'hôpital Lariboisière, déclare : « C'est Papillon qui m'a touché ».

Au moment même de défuncter, il reçoit à 17 heures, hors des délais impartis aux visites régulières, la visite d'un inspecteur de police qui lui prodigue de bonnes paroles. Après quoi, il corrige : « C'est Papillon, le Papillon qui a pour vrai « blaze » Royer, qui m'a brûlé ». Et il meurt. Or, Charrière se prénomme Henri. Retenez bien tous ces détails de ce drame.

Durant toute l'instruction, Henri Charrière, dit Papillon, affecte, ou plus exactement exprime, une confiance ingénue mais absolue touchant son cas. Il est Henri. Il n'est pas Roger. C'est un autre « Papillon » de Montmartre qui « est dans le coup ». Il ne sort pas de là...

Or, s'il en sort, c'est pour révéler aux détenus, entre deux bouffées odorantes de tabac de choix, qu'il a des relations et des

appuis. Et ses affirmations pourraient bien enseigner que l'impudence n'est point la sœur aînée du mensonge.

Histoire d'un « affranchi »

Henri Charrière est issu d'une famille honorable, presque bourgeoise, relativement intellectuelle; sa mère était directrice



Le parloir de la prison de Fresnes vu du dessus, avec le chemin de ronde qui permet en principe aux gardiens de surveiller les conversations entre les visiteurs et les prisonniers. (Rol.)

d'école primaire. Il possède une bonne instruction. Il a préparé l'école normale d'instituteurs. Une première condamnation pour vol a contrarié sa carrière aléatoire et pédagogique. Elle lui a valu, sa peine accomplie, les bat' d'af! Là, il s'est fait respecter, selon la règle du milieu. On l'appelait : « Le boxeur ». De fait, il possède les notions élémentaires de la science du ring. Il en a aussi l'intelligence sommaire, suffisante pour s'imposer aux brutes irréflechies et aux cerveaux instinctifs. Dans toute son affaire, il donnera l'exemple de ruses rudimentaires, qu'il juge invincibles. Et sa dernière aventure en est la preuve suprême. Henri Charrière ne veut pas aller au bagne. Il est candidement convaincu qu'il trouvera le « condé » qui lui évitera d'aller excursionner à Saint-Laurent-du-Maroni. Et puis, il proclame, d'un air supérieur, qu'il « sait les choses ». De fait, il n'est pas dépourvu de quelques protections.

Libéré de la servitude militaire, Henri Charrière s'installe à Montmartre, fortement. Il évolue, à toutes nageoires, aux environs du bassin de la place Pigalle. Il est costaud, beau gars. Il se laisse vivre. Et il a des combines. Il a découvert, sur la Butte où s'accumulent les scories de la capitale, un ancien camarade de l'école normale, fils d'institutrice comme lui. Avec lui, il figure dans les « tableaux vivants » d'une maison d'illusions de la rue des Martyrs où un président du Sénat trouva une mort mystérieuse et sans gloire. Il prétend détenir un secret historique où son camarade joua un rôle, dont, affirme-t-il, il mourut. Papillon, lui, prétend en vivre.

Il exagère. Ses revenus, assez prolifiques, ont des sources certaines bien qu'impures. Il a son harem normal : « Sa régulière », sa « fille d'amour » et ses « dessous ». Il a aussi sa voiture et des boutons de manchettes en platine. Il « étale » au Cyrano.

Il est en cheville avec un équipier, Goldstein, dit Marius. Un nommé Rolland entre dans l'affaire. Il est suspect. Goldstein est soupçonné aussi de l'avoir « doublé ». Alors Papillon dit à son ami : « Je vais te faire une leçon ». Il lui dit cela le 25 mars 1930. Le 26, il lui annonce : « Il y a eu punition. Tiens-toi régulier ». Rolland agonise à Lariboisière. Goldstein, effrayé, se rappelle que ses parents sont d'honnêtes marchands de meubles. Il quitte le boulevard de Clichy pour rentrer dans le commerce des chambres à coucher Louis XVI et des buffets Henri II.

A mi-chemin, il confie l'affaire à la police. Arrestation de Papillon. Intervention auprès de Rolland à Lariboisière. Instruction. Confiance assurée d'Henri Charrière. Session d'assises de juillet 1931.

Un coup de théâtre aux assises.

Et surprise ! Le coup de théâtre tranquillement annoncé par Charrière se pro-

duit. Au cours des débats, en pleine salle d'assises, un inspecteur de police s'installe aux approches de l'accusé dans son box, lui insufflé à haute voix que le coupable est évidemment un certain « Roger », cependant que des inconnus reconnaissables entamèrent avec le jury des conversations étranges. Effaré, le président suspend l'audience.

a accompli la formalité nécessaire pour « tirer » son homme. Ce n'est pas sans courage non plus. Elle a tiré les quatre coups de pétard, soigneusement à côté du chéri, qui cependant acceptait le risque de se voir « abimer le portrait » pour sauver l'original. Son sac à main contenait, à l'adresse du directeur de la prison, la lettre explicative d'un geste strictement préparé. Elle en avait adressé une autre aux journaux avant d'accomplir l'acte décidé, sinon décisif.

Enfin, le matin même, par une coïncidence mécanique calculée, Papillon avait adressé aux magistrats une missive où se retrouvaient les mêmes « révélations » qu'il estime évidemment capitales et convaincantes : Papillon est innocent. Ce n'est pas lui qui a tiré sur Rolland. Ce n'est pas « Roger » non plus. Finie la fable de Roger, laborieusement soufflée à la victime, à l'accusé et à ses juges. C'est Georgette Fourel qui a tiré. C'est elle qui a tué Rolland. Papillon, très homme du monde, n'a pas voulu dénoncer une femme. Fi donc ! Il a tout accepté... Il ne se résigne à le faire que pour ne pas aller se mouiller dans les eaux de l'Atlantique, via Guyane, à quoi il préfère l'onde pure du bassin de Pigalle, où il veut évoluer encore à pleines nageoires !...

Cette délicatesse de sentiments, dont il importe de ne pas exagérer le mérite, démontre clairement le personnage. On y reconnaît une roublardise maladroite et qui se croit savante. Cette conjonction de confessions manifestées toutes à la fois le même jour et le jour même de cette tentative comique ne peut guère laisser d'illusions qu'au puéril machiavélisme de Papillon.

Cependant, M. Dufour, le directeur de la prison de Fresnes, laisse percer un souci professionnel. S'il y a eu concert entre cet époux discret et sa femme dévouée, c'est qu'une correspondance clandestine a pu s'échanger entre eux. Sans doute. Et le style de l'ancien élève de l'école nor-

L'affaire est remise à la prochaine session. La justice se laisse parfois abuser. Elle ne se laisse jamais circonvenir. Le 27 octobre, l'affaire reprend. Bonne garde est faite dans le prétoire. Après témoignage de Goldstein, fils repentant et commerçant édifiant, réquisitoire logique de M. l'avocat général Gaudel et plaidoirie réputée de M^e Raymond Hubert, Henri Charrière, à sa grande, mais unique surprise, est condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Monsieur et madame.

L'ancien boxeur de Sidi-bel-Abbès, le gentleman jovial de la Santé, fait un nouvel appel aux frustes ressources de son imagination dont sa simplicité croit invincibles les complications faciles.

Il décide d'épouser « sa femme ». Durant sa détention, il avait conté à ses co-détenus émerveillés d'extraordinaires aventures féminines. Mais parmi les beautés nourricières de son cheptel, il en était une dont il aimait surtout à énoncer les vertus plus publiques que privées. Il narrait comment, à la veille d'entrer « en taule », il l'avait, pour assurer leur double avenir, « vendue à la fois à deux admirateurs passionnés et prudents dont l'un était avocat et l'autre dessinateur. Ayant touché le double prix du marché, il avait laissé les deux acquéreurs se débrouiller ensemble, cependant qu'il se régalait dans sa geôle de tabac blond, de mets rares et d'espérances roses.

Se reprenant, après l'échec d'une combinaison qui, conduite avec plus de conviction extérieure, eût pu réussir, il épousa M^{me} Georgette Fourel, répudiant en apparence la multiplicité des aubaines passées. Du fond de sa geôle, Henri Charrière se révéla un bon mari. En phrases ampoulées, que moulaient les pleins et les déliés d'une écriture acquise sur les bancs de l'école normale, il lui prodigua de bons conseils, d'autant plus vertueux qu'ils passaient sous les yeux d'une prude administration pénitentiaire. C'est à peine s'il les contraria de quelques appels de subsides urgents et professionnels dont ses scrupules ne sondaient pas la source.

Mais Papillon, cependant, avait « sa combine ».

Coups de revolver, lettres, révélations, etc.

Elle se révéla par quatre claquements consécutifs dans le « parloir des familles » de la prison de Fresnes.

Georgette Fourel est une belle fille, dont le visage est agréable et les grands yeux complaisants. Elle n'a pas du tout le type de la femme fatale. Mais on la reconnaît tout de suite obéissante et soumise à l'homme qui, du fond de son cachot, sait rester le maître et le chef. Ce n'est pas sans émotion qu'elle



Henri Charrière, dit Papillon. (R.)

male se retrouve dans ces missives diverses que la même heure assemble pour un but unique : faire reviser le procès, ouvrir la geôle de Papillon. Il y aurait lieu de rechercher les dates de certains séjours qu'en dépit de son insolente santé, le détenu magnifique fit à l'infirmerie de Fresnes, où les commodités des relations extérieures sont, assure-t-on, facilitées... Est-ce de là que partit l'ordre ? N'importe. Il fut exécuté...

Avant la « belle ».

On doit plaindre, et l'on peut même, en somme, admirer la soumission confiante d'une femme qui s'offre au sacrifice. Celui-ci, heureusement, ne déplacera pas l'axe des balances de Thémis « Madame Charrière » ne risque guère qu'une poursuite bénigne pour outrages à la magistrature, cependant que le beau Papillon, définitivement déçu, s'en ira, par-delà les mers, caresser sa dernière chimère : la belle... la belle des belles, la classique évasion du bagne guyanais. De toutes ses illusions, c'est assurément celle-là qui promet d'être le plus facilement réalisée.

MARC CHARRY.

EN VOUS ABONNANT A
" POLICE-MAGAZINE "
VOUS AUREZ DROIT A UNE
Superbe PRIME GRATUITE

Implacable recouvrement des "Commis de book"

Lorsque Louis Margiarie, défaillant, une balle dans le ventre, fut relevé par ses collègues Arduin et Wion, tout de suite il commença à déclarer :

— Je ne sais pas... je ne sais rien... Un homme en combinaison bleue... ou grise... un maçon... oui, un maçon... un mouchoir sur le visage... Il m'a pris mon portefeuille...

Louis Margiarie mentait. Qui sait si son mensonge n'était pas louable. Il avait dit, d'abord, tout de suite : « un homme en combinaison bleue... » Il obéissait à un souvenir. Un ouvrier en cote de travail, non loin de lui, effectuait les réparations électriques. A coup sûr, Margiarie a éprouvé le scrupule d'éviter à ce très honnête travailleur — évidemment étranger au drame, est-il besoin de le dire ? — des ennuis immérités. De là, cette fallacieuse précision d'un maçon hypothétique.

Ensuite, devant M. le commissaire Dupuis, il a parlé d'un homme vêtu d'un complet verdâtre, de voyages effectués par lui, Margiarie, du sous-sol au cinquième étage et d'autres détails assurément faux et précipitamment imaginés.

Cette fois, c'est par peur que Louis Margiarie a menti.

Un élément matériel, tout de suite, frappe l'esprit dans cette affaire, énigmatique encore à l'heure où s'écrivent ces lignes. C'est l'emploi exact du temps de la victime entre l'heure où cessa son travail et celle où il le reprit.

Aux Assurances générales, où il était titulaire d'un modeste emploi, Margiarie, comme ses camarades, déjeunait aux environs dans un restaurant qui, d'accord avec la direction, nourrit les employés pour un prix fort raisonnable. Le déjeuner est préparé pour deux services. L'un de 11 h. 30 à 12 h. 30, l'autre de 12 h. 30 à 13 h. 30. Ainsi, les locaux ne sont jamais vides, la moitié du personnel demeurant au travail pendant que l'autre prend son repas. Or, le jour du drame, Margiarie arriva à sa table avec vingt minutes de retard. Il était fébrile et déclara n'avoir pas entendu l'avertisseur de fin de service. Assertion inadmissible. Cet avertisseur consiste en une sonnerie électrique dont un timbre sonore résonne dans chacune des salles de travail en un tintamarre quasi assourdissant et fort prolongé.

Quant à la fébrilité, on pourrait l'expliquer par une altercation que M. Louis Margiarie soutint avec l'un de ses collègues, M. Curtet. Mais elle ne dura que quelques minutes, s'apaisa avec la fin du service et n'eut pour motif que des incidents de travail. L'enquête s'est vainement égarée de ce côté-là.

Ce qui a donné à l'affaire son caractère singulier, ce sont les deux agressions récentes et successives dont M. Louis Margiarie avait été déjà la victime les 17 et 19 février derniers. Le 17, sur la route de Chelles où il habite, il a reçu du poivre dans les yeux et n'a échappé que par la fuite à son agresseur. Le 19, en traversant le territoire de Champ-sur-Marne, pour rentrer chez lui, il fut assailli à coup de revolver. Un ami, M. Bencieh, l'accompagnait. Tous deux étaient à bicyclette, M. Bencieh, blessé à la joue, s'enfuit. M. Margiarie, assailli, tomba. Un homme, dit-il, le maintint. L'autre lui déroba son portefeuille contenant 3 000 francs.

Il assura que deux Italiens avec qui il aurait joué au billard devaient être les coupables. L'enquête ne confirma pas ses déclarations.

M. Louis Margiarie est un employé modeste et bien noté. Ses parents, chez qui il habite, sont de fort bonnes gens. Son père, employé à la chocolaterie de Noisiel, est titulaire de la médaille de trente ans de travail. Son frère, Marcel Margiarie, est

inspecteur à la police des chemins de fer. M. Louis Margiarie lui-même est un assez grand garçon, à l'air décidé, dont la démarche est assurée et qui donne l'apparence d'un jeune homme tout à fait éprouvé devant la vie parisienne.

Comment, pourquoi, par qui, fut-il ainsi trois fois de suite — et la dernière si tragiquement — victime d'agressions ?

Louis Margiarie, a-t-on dit, jouait aux courses. L'expression n'est pas scrupuleusement exacte. Louis Margiarie ne jouait pas. Il prenait et plaçait des paris pour les courses. Et cette circonstance, qui doit aussitôt tout expliquer, éclaire d'un jour pittoresque l'existence véritable du jeune homme. Son emploi aux Assurances générales n'était invraisemblablement qu'un « parapluie ». Le régime des « books », qui n'a pas été vraiment menacé par l'institution du pari urbain, comporte ses petits secrets. Les rabatteurs des « books » sont entretenus par cette occulte et puissante administration dans tous les milieux. Elle les y introduit au besoin si elle ne les y découvre pas.

Il faut dire que cette industrie, contre qui on ne s'est pas acharné et que le fisc même ménage avec une indulgence excessive reste florissante. Sait-on — ce détail n'est pas inutile ici — que la plus grande partie de sa puissante comptabilité emploie de nombreux agents et est dirigée par un haut fonctionnaire retraité des finances et entretient ses bureaux principaux dans le sous-sol d'une rue qui avoisine et environne l'Arc de Triomphe ?

Mais les petits « ramasseurs » se tiennent assez loin de ces puissants états-majors.

Il est toute une hiérarchie de « preneurs » et de « ramasseurs ». Chacun d'eux est responsable vis-à-vis de son commettant. Et l'un d'eux exprime devant nous cette forte vérité : « Comme nous n'avons aucun recours en justice ou par la police envers nos commis, il faut que cette police et cette justice, nous l'exercions nous-mêmes. » Et ceci d'autant plus que beaucoup de « ramasseurs », vivant en marge de la société régulière, n'offrent pas une parfaite sécurité de probité. Cette police est donc implacablement assurée par des gailards qui ne badinent pas avec les redditions de comptes et dont les initiés savent les implacables méthodes de recouvrement.

Les recherches, au moment même où ceci s'écrit, s'étendent discrètement parmi la clientèle des collègues de M. Louis Margiarie. Elles nous paraissent s'égarer. Cette rigueur assassine n'est pas dans les habitudes bureaucratiques. Mais l'enquête s'est basée sur ce fait que l'entrée dans la banque, aux heures de circulation du personnel, ne permettait pas l'introduction d'un étranger.

C'est mal connaître les habitudes du lieu et celles des « hommes de books ». Le personnel entre et sort, aux Assurances générales, par une porte de la rue Favart qui reste ouverte de 11 h. 30 à 13 h. 30. Aucune surveillance réelle n'y est exercée. Quelques centaines d'employés y passent librement dans les deux sens. Un étranger peut facilement se mêler à eux. Des amis d'employés, venus de l'extérieur, y pénètrent parfois, malgré un règlement qui, d'ailleurs, n'est ni institué réellement ni vraiment appliqué. N'est-il pas exact que M. Louis Margiarie a déjà reçu ainsi quelques visites ?

Le soin qu'ont apporté les étranges agents de ce recouvrement clandestin à profiter des dates où M. Margiarie devait avoir en poche sa paye professionnelle est bien dans le caractère des « hommes de books ». Et quel que soit le souci possible qu'on puisse éprouver de ne pas porter une trop rude atteinte à une industrie largement tolérée, c'est là qu'il faudra rechercher, sinon découvrir, l'agresseur de M. Margiarie.

LOUIS MARS.

EN MARGE DE L'AFFAIRE SERGE DE LENZ

MYSTÉRIEUX CAMBRIOLAGE DIPLOMATIQUE

Un cambriolage qui a respecté scrupuleusement tous les objets de valeur, mais n'a pas épargné certain dossier d'ordre diplomatique a eu lieu dans la nuit du 2 au 3 avril, au domicile de M. Delalande, consul attaché à l'ambassade de France, 45, rue Alphonse-Renard, à Bruxelles.

Evidemment, la police bruxelloise se montre extrêmement discrète quant aux circonstances mystérieuses de ce cambriolage sensationnel. Il faut d'ailleurs s'empêcher d'ajouter que les pièces soustraites semblent n'avoir aucune importance pour notre nation amie et alliée.

Par contre, ne seraient-elles pas susceptibles d'intéresser un autre pays, et même apparemment le nôtre ?

Il est un fait qui paraît devoir être vérifié et étudié. Quand Serge de Lenz — que de nouveaux incidents de procédure exceptionnels et providentiels maintiennent depuis des mois à Bruxelles, loin du juge

français devant qui l'on n'est pas pressé de le faire comparaître — quand le fameux « cambrioleur mondain » arriva à Bruxelles avec le contenu du coffre-fort de M. de Guise-Hitt, il se rendit à l'ambassade de France. N'est-ce pas à M. Delalande qu'il se présenta ? N'est-ce pas, ensuite, chez celui-ci même qu'il se rendit ?

Les circonstances de cette affaire que nous avons, ici même, longuement analysées, la nature du vol, le caractère politique de l'éminente victime, le soin apporté à ne pas hâter la solution du procès et à éviter les révélations menaçantes du coupable, tout cela laisse place, non point aux hypothèses, si logiques qu'elles soient, mais aux déductions raisonnables. Et il ne faudrait pas moins qu'un démenti formel et documenté pour que ceux qui se croient exactement renseignés y puissent renoncer.

M. C.

On accuse, on plaide, on juge...

Des jeunes gens qui promettent

L'opinion publique, ces derniers temps, s'était fort émue des agressions nocturnes répétées et identiques qui faisaient courir un redoutable danger à la sécurité de la rue, dès minuit... l'heure des crimes, selon le cliché.

Chaque matin, le petit bourgeois paisible, en savourant son café au lait agrémenté de moutils tartines beurrées, avait la sensation pénible, à la lecture des journaux où se trouvaient relatés tout au long les exploits des gangsters parisiens, d'avoir frôlé le danger, en revenant la veille du cinéma du quartier.

Bref, un beau jour, la police arrêta une bande bien organisée... on s'attendait alors à se trouver en présence de dangereux récidivistes aux épaules puissantes, aux lourdes mains habiles à manier le revolver, le couteau, voire la pince monseigneur ; les victimes, dépouillées de leurs portefeuilles ou de leurs sacs, n'avaient pu, en raison de l'obscurité et de la peur que leur donnait le browning placé sous leur nez, renseigner exactement la police sur l'aspect physique des agresseurs : il plaça donc un certain mystère sur la personne des bandits nocturnes.

Quelle surprise ! Il ne s'agit point de gangsters de faubourg au faciès terrible et aux troubles antécédents, mais de trois jeunes gens, Astier, Larouzé, Le Geffeur et Léobin, sans passé judiciaire, mais à l'avenir prometteur, s'il est permis de dire. L'aîné, « le chef », a vingt et un ans, les autres dix-neuf ; ils appartiennent à des familles honorables et leur aspect semble chétif.

Devant M. Le Roy, juge d'instruction chargé de cette affaire, M^e Jean-Louis Tixier, défenseur d'Astier, « le chef » de cette bande précoce, étonné du calme avec lequel ces adolescents détaillaient sans réticences de multiples forfaits, lui demanda la raison obscure de leur conduite... et tous, sans avoir la notion exacte de la gravité de leurs actes, de déclarer :

— On n'avait pas d'argent... on voulait s'en procurer !

De l'argent ! les nombreuses agressions nocturnes auxquelles se livrèrent, le revolver à la main, ces jeunes malfaiteurs leur rapportèrent... sept cent cinquante francs... Un soir même, dans une rue mal éclairée, ils terrorisèrent une pauvre vieille pâtisseries qui avait laissé, dans l'espoir de problématiques soupers, sa boutique tardivement ouverte :

— Si tu cries, dit l'un, on te « descends ». — Gare à toi ! ajouta un autre en touchant de la pointe de son couteau la poitrine de la femme épouvantée et muette.

Puis, paisiblement, ils mangèrent chacun un « baba » qu'ils arrosèrent au préalable de rhum et s'en furent satisfaits... sans avoir touché au tiroir-caisse.

Inconscience ! manque de sens moral ! éducation défectueuse ! plaideront devant les assises M^{es} Jean-Louis Tixier et Henry Sébag, avocats de ces précoces jeunes gens.

L'indésirable grenadine

Un soir, dans un café de la place Clichy, les consommateurs nombreux dégustent un bock, qui un café, qui une liqueur. Un petit cri de femme effrayée :

— Oh, monsieur, vous avez taché ma robe !...

De fait, sur le tailleur vert — de ce vert agressif si à la mode à présent — s'étale une large tache rosâtre et gluante : quelques gouttes de grenadines échappées du verre d'un voisin, lequel s'excuse :

— Madame, donnez votre robe au teinturier et adressez-moi la note : voici ma carte !

Echange de cartes... réception quelques jours plus tard par le monsieur à la grenadine d'une note de trente francs envoyée par la dame à la robe tachée... paiement... L'histoire est finie :

Que non pas, le consommateur, peu de temps après avoir réglé la note de la teinturerie, reçut une assignation devant le juge de paix du XVII^e arrondissement en paiement d'une somme de huit cents francs, prix de la robe verte tachée de sirupeuse grenadine.

— Mais, dit l'auteur de cet accident, j'ai, comme nous en avions convenu, payé la teinturerie, pourquoi à présent me réclamer le montant de la robe ?

— Parce que, répliqua la dame en vert, parce que j'ai vu, lorsque mon tailleur est revenu, qu'il n'avait plus sa fraîcheur primitive : sa couleur nette, lumineuse, était ternie... alors j'ai pensé que vous ne deviez réparation plus grande...

Le juge de paix n'admit pas cette thèse : il jugea que convention acceptée devait être tenue pour définitive et il débouta la demanderesse au tailleur vert de sa réclamation nouvelle.

Rôle des Assises de la Seine

Vendredi 8 et samedi 9 avril. — Quéru, Octave-Antoine ; V^o Barbusset, née Efrain Henriette ; Faux, usages, escroquerie, recel. Défenseurs : M^{es} Charles Cante et Legrand.

Lundi 11 et mardi 12 avril. — Gicquel, Henri-Raymond ; Meurtre, port d'arme prohibée. Défenseur : M^e Thain.

SYLVIA RISSER.

INCREDULES !!!
CONVAINQUEZ-VOUS !!!
CONTRE UN VIEUX PARDESSUS... UN NEUF
"L'ENVERS VAUT L'ENDROIT"
10, Rue de Châteaudun, PARIS (9^e)
ET SES SUCCURSALES
RETOURNAGE
TRANSFORMATION DE VÊTEMENTS
5 p. 100 de remise au porteur de cette annonce

INEXPLICABLE INDULGENCE

Le cas de l'assassin Paul-Émile Vassaux

Le cas de Paul-Émile Vassaux, l'assassin évident de M^{me} Chesneau, n'est cependant pas aussi simple qu'il apparaît au premier examen.

Où, plus exactement, cette affaire essentiellement simple semble avoir été compliquée assez inexplicablement.

Voilà un gaillard qui est découvert dans la maison du crime, caché dans la loge du

UNE FEMME TUE SON MARI



Anna Giordano a tué à Paris, rue de La Fontaine-au-Roi, son mari qui la menaçait de mort. (R.)

concierge, pieds nus, ganté de caoutchouc, porteur du butin de la victime, ayant caché à côté de lui les armes certaines de l'assassinat. Et, dès le début de l'affaire, les premiers rapports, les investigations liminaires, le début de l'enquête, posent la question : « Vassaux est-il le coupable ? »

Cette ahurissante interrogation, vous avez pu la lire dans toutes les feuilles le lendemain du drame. Et, une journée après tout au plus, paraissait-on admettre que ce personnage, traité avec une surprenante pitié, n'était sans doute qu'un complice.

Le dossier lui-même contient une mention ou moins surprenante sur la « sincérité de ses dénégations » (sic) et sur le désespoir qui semble accompagner ses remords !... Paul-Émile Vassaux avait été déjà, à deux reprises précédentes, l'objet d'une indulgence qu'on pourrait qualifier de stupéfiante.

Condamné pour agression à main armée, il avait bénéficié d'une grâce individuelle exprimée par une remise de la moitié de sa peine. Or, cette mesure est absolument inusitée. En effet, le fait pour lequel il était poursuivi, qualifié crime à l'origine, avait été correctionnalisés. Il est d'usage, en un tel cas, de ne pas accorder de remise gracieuse, même si les renseignements sont favorables. Or, ils étaient détestables pour ce repris de justice.

Il y a pis. Au mois d'août dernier, Paul-Émile Vassaux découvert, la nuit, armé d'un marteau, caché dans la loge d'un concierge, prêt à commettre un assassinat, ne fut pas poursuivi ni inquiété...

Quels que puissent être les services spéciaux qu'il a apparemment rendus, Paul-Émile Vassaux ne semble pas mériter une indulgence qui ne se manifeste pas toujours pour des délinquants plus excusables.

G. M.



Comment on voyait le chirurgien à l'époque du congrès. On peut admirer la très charmante série d'instruments dont ce praticien est couvert. (D'après une gravure de l'époque.)

Comment, jusque sous Louis XIV, on pouvait faire annuler un mariage. — L'épreuve du Congrès. — La folle aventure de la marquise de Langey et de son pauvre mari.

Lorsque nous parlons du Congrès de Versailles, qui élit notre président de la République, ou, plus simplement, du dernier congrès des bigophonistes de France, nous prononçons le mot sans sourciller, même devant des femmes, et nous ne croyons pas devoir prendre des airs égrillards. Un congrès pour notre époque est un événement austère et qui ne prête pas à rire. C'est que les mots changent parfois de sens : du XVI^e siècle à la fin du siècle suivant, qui eût prononcé en public le mot « congrès » eût fait dresser l'oreille des hommes et rougir les femmes derrière leur éventail ; il s'appliquait en effet à l'un des plus extraordinaires constats prévus par le vieux droit français, et aussi à l'un des plus inconvenants.

Nos lexiques étant muets sur ce point, il nous faut remonter jusqu'au dictionnaire des pères Jésuites de Trévoux pour y trouver la définition du mot qui nous intrigue, et voici comment le qualifient ces braves Jésuites qu'on n'aurait point soupçonnés si avertis :

L'épreuve de la puissance ou impuissance des gens mariés, autrefois ordonnée par la justice et qui se faisait en présence des chirurgiens et des matrones, dans les occasions où il s'agissait de la nullité d'un mariage pour cause d'impuissance.

On ne saurait dire les choses plus explicitement. Ce qui nous reste à montrer, c'est la réalité, pourtant incroyable, d'une telle épreuve, dans un pays comme la France, en un temps somme toute policé, qui va des derniers Valois jusqu'au plus glorieux des Bourbons, Louis XIV.

D'après le docteur Cabanès à qui nous empruntons une partie de ces détails, c'est aux environs de 1540 que l'épreuve du congrès commença à être ordonnée chez nous. Les Italiens y recouraient fréquemment et c'est eux, sans aucun doute, qui nous suggérèrent de les imiter. Les officialités, qui étaient, remarquez-le, des tribunaux ecclésiastiques et, à ce titre, chargés d'annuler certains mariages, admirent



Quatre ans de bonheur parfait, le marquis et la marquise échangeaient de doux propos. (D'après une gravure de l'époque.)

le congrès dans leur code ; les Parlements, qui étaient nos grands tribunaux civils, en établirent la jurisprudence. On ne saurait citer tous les congrès qui laissèrent des traces dans les mémoires, dans les actes judiciaires, dans les correspondances du temps. Pour qui pourrait douter encore de la réalité d'une justice aussi impudique, je rappellerai seulement que M^{me} de Soubise, en 1568, se plaignit, après quelques mois de mariage, de n'avoir perdu aucune illusion et réclama l'épreuve du congrès ; que la demoiselle Marie de Corbie, mariée depuis vingt-sept mois à un riche financier, Étienne du Bray, obtint, en 1568, de soumettre son mari à la même épreuve, et que ce mari, bien qu'on lui eût accordé trois « essais », ne se montra pas à la hauteur de sa tâche, de telle sorte que le mariage fut déclaré nul ; qu'en plein XVII^e siècle enfin, la marquise de Langey défit son époux en champ clos — et triompha, mais dans des conditions à la fois si choquantes et si révoltantes que ce succès féminin fut le dernier.

Un arrêt du Parlement, en date du 18 février 1677, fit défenses « à tous juges, même à ceux des officialités, d'ordonner à l'avenir, dans les causes du mariage, l'épreuve du congrès ».

Quand la justice



n'avait pas de pudeur

Une respectable matrone, époque Louis XIV. (D'après une gravure de l'époque.)

Cette dernière affaire mérite donc qu'on s'y arrête. Elle résume et représente toutes les autres, avec, par surcroît, tout ce qu'on peut imaginer de détails croustillieux.

Le marquis de Langey était un gentilhomme de bonne mine, de jolie tournure, soigné de sa personne et fort bien vu dans le monde. Il y remportait d'ailleurs de nombreux succès féminins. S'il eût été sage, il eût continué de voltiger de branche en branche, sans se poser jamais. Pour son malheur, quand il eut vingt-cinq ans, le démon du conjugo le tenailla et il crut faire œuvre pie autant qu'agréable en demandant la main de M^{lle} Marie de Saint-Simon, fille du marquis de Courtaumer.

C'était une jeune fille de quatorze ans, — on se mariait très jeune en ce temps-là, — jolie, riche et qui avait reçu une éducation des plus austères. Que peut souhaiter de mieux un mari ? Langey obtint la main de la jeune fille et, pendant quatre ans, — quatre ans, remarquez-le bien ! — fut le plus satisfait des hommes. De son côté, la petite mariée ne se plaignit de rien. Tout au plus aurait-elle pu regretter de n'avoir point d'enfant, mais elle n'en souffla mot à personne. On ne conta sur eux nulle histoire, comme il en va des gens heureux.

Un jour, Langey partit pour un court voyage. Quand il revint dans son hôtel parisien, la maison était vide, l'oiseau envolé. Pour retrouver la marquise, disparue mystérieusement, il s'adressa à la prévôté, et là, quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre que sa femme, cachée chez une vieille parente, demandait à la justice l'annulation de leur mariage, et Dieu sait pour quelle raison : *pour impuissance* !

Après quatre ans d'une union qu'il avait tout lieu de juger normale, encore que le ciel ne lui ait pas donné d'enfant ! Le marquis jura, pesta, menaça, intrigua. La marquise resta inébranlable. Sûr de son fait, Langey songea qu'il lui restait un moyen de confondre la marquise et eut l'imprudence de demander le congrès, mais « le congrès en particulier », c'est-à-dire hors de toute décision judiciaire et en la seule présence de quelques parents, choisis par chacune des parties.



Médecin vu à la même époque. Des remèdes pour tous les goûts, même contre la bile échauffée. (D'après une gravure de l'époque.)

La marquise refusa l'épreuve ainsi proposée réclama et à son tour le congrès, le congrès officiel, le vrai congrès.

Que l'épreuve fût officielle ou non, Langey était bien persuadé qu'il s'en tirerait à son honneur, foi de gentilhomme ! Mais il n'admettait pas un tel défi et il s'estimait vexé dans sa dignité par cette exigence. Il y mit obstacle et il fallut deux ans de procédures, d'expertises, de rapports, d'interrogatoires et de grimoires de toutes sortes avant qu'une décision fût prise : une sentence du Parlement ordonna le congrès.

Il eut lieu dans des conditions dont les moindres détails valent d'être rapportés. D'abord on avait choisi comme lieu de la rencontre un établissement de bain du faubourg Saint-Antoine. Les établissements de cette sorte n'avaient pas bonne réputation : ils jouaient couramment le rôle de maisons de rendez-vous. Mais le tribunal avait estimé que cela valait mieux que l'habituelle chambre conjugale où certains souvenirs pourraient troubler le mari et où la femme pourrait se livrer à quelque subterfuge.

Puis on avait désigné les personnes qui devaient assister au tournoi, savoir cinq médecins, cinq chirurgiens et cinq matrones, dont une certaine M^{me} Pezé, âgée de quatre-vingts ans, à qui devaient se joindre, pour ne pas perdre une si belle occasion, des juges, des avocats et même deux ministres protestants.

La toilette de la marquise avait été fixée à l'avance. Elle devait prendre un bain pour détruire l'effet, toujours possible, de quelque drogue. Ses cheveux devaient être épars sur son dos afin qu'elle n'y pût cacher ni fiole ni talisman. Son bonnet devait être fourni, au dernier moment, par la femme du baigneur.

En revanche, le marquis avait eu toute latitude pour se préparer à sa convenance. Un apothicaire lui fournit des conseils... et sans doute quelque chose en plus.

Une heure avant de se rendre faubourg Saint-Antoine, il goba deux œufs frais en disant :

— Je tiens gageure que, grâce à ces œufs, nous aurons, dans neuf mois, un futur marquis !

Depuis deux ans que la justice avait mis le nez dans cette



La tendresse a fléchi, le marquis est toujours empressé mais sa compagne est devenue hautaine. (D'après une gravure de l'époque.)

GRANDE LOTERIE

annuelle de Bienfaisance de la Colonie Française de Monaco autorisée par décision Ministérielle du 1^{er} Aout 1931

GROS LOTS 100.000

20.000, 10.000

5.000, 2.000 fr.

en BONS de la DÉFENSE NATIONALE

Nombreux lots en espèces ou objets d'art dont un offert par M. le Président de la République

TIRAGE : 30 AVRIL 1932

Le Billet : 2 fr.

Souscrivez dès maintenant

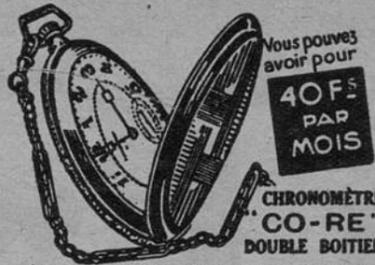
Adressez les demandes accompagnées du montant et d'une enveloppe timbrée à 0,50, indiquant nom et adresse, à la BEVUE DES TIRAGES, Bureau D 31, rue Saint-Georges, PARIS (9^e).



LE RECORD DU RIRE

POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ
Demandez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ (le plus important du monde), 200 gr. pages, 1200 gr. comiques, Farces et Attrapes déopilantes, Chansons et Mones, Prestidigitations, LIPRES gais et utiles, Danes, Hypnotisme, Ht. Magie, etc. Envoi contre 2 fr. en timbres. - Société RECORDURIRE, 8, Bd St-Martin, PARIS-3^e

SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne. PLAQUE OR INALTERABLE. Livrée avec sa chaîne en plaqué or au prix de **480.**

Catalogue Général N° 72 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR 78 Réaumur Paris

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS sa broch. grat. N° 4.

6 à 8 FR. LE CENT, adresses et 50% à corresp. 2 sexes, toute année. Renseign. gratuits. Écrire : Établissement P. LOUY, à Lyon

GAGNEZ 1 000 fr. par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Écrire : Manufacture PAX G., à Marseille.

M^{me} LUCETTE Consult. par MÉDIUM, Cartom. SCIENCES OCCULTES, MAGIE 42, r. Joffroy, 17^e. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance.

UNE VOYANTE CÉLÈBRE vous dira si vos désirs se réaliseront, ce que vous devez faire pour réussir. Conseils infailibles pour amour, mariage, santé, affaires, ennuis. Écrire à M^{me} A. J. BUICK, 11, rue Sauval, PARIS (1^{er}), avec votre date naissance et 5 francs pour frais.

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane.
100 000 clients par an
20 000 remerciements
Acc.-piano. 965 fr.
Acc.-chrom. 850 fr.
Demandez catalogue français gratuit
Affranchir Fr. 1.50

Fr. 31- Fr. 37- Fr. 60-
Fabr. d'accordeons, d'instruments de musique et de phonos
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) N° 606

SITUATION LUCRATIVE

Indépendante, sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'École Supérieure de Représentation, fondée par les industriels de l'Union Nationale. On gagne en étudiant. Cours oraux et par correspondance, quelques mois d'étude. Brochure 17 gratis, 3 bis, rue d'Athènes, Paris (9^e).

M^{me} PREVOST Aven. prés. Cons. Date juste. Fr. mod. 37, r. N.-de Nazareth, pl. Rép. id cour à dr. 3^e et. Pas les Mrs.

AVENIR Révélé par la célèbre voyante diplômée M^{me} Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e). Cour 3^e et. De 1 à 7 h. Vous serez forts, vous vaincrez, vous réussirez.

VOYANTE Astrologie, Tarots, lignes Main, Guide Précieux Succès en tout. Date des événements. M^{me} MAY, 86, rue des Moines (Mét. Brebant) Paris-17^e (de 2 à 7 h.) par correspondance. Prém. Date naissance. 20 frs.

PARMI SOUCIS et difficultés, le meilleur guide. M^{me} de Thénès, 18, faubourg St-Martin, qui consulte de 14 h. à 19 h. 1/2. et par correspondance.

COMPTABILITÉ commerc. appr. seul en 2 mois. Méthode nouv. Prix mod. Écr. : C. C. S. 46, rue Poissonnière, Paris.

L'ENNUI C'EST LA MORT ! POUR RIRE et FAIRE RIRE Demandez les catalogues Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physique, Magie, etc. Librairie. - Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.



PROCHAIN CONCOURS

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**

Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire : Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Ferou, Paris-6^e.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris 8^e. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

REVOLVER SYMPATHIQUE mettant knock-out du premier coup, pour 10 minutes, le malfaiteur qui vous attaque. **DIQU**, boîte postale 33, Montreuil-s/Bois (Seine).

M^{me} P. DORIAN MÉDIUM CONNUE réussite par un seul de ses conseils

TRANSMISSION DE PENSÉE A L'ÊTRE CHER Reçoit du mardi au vendredi de 2 h. à 6 h. 82, rue Legendre, Paris (17^e) Tél. Marc. 25-20

ÉPOQUE douloureuse, tardive, interrompue, rétablie radicalement par grains arméniens. 1^{er} 21, trait comp. 3 à 55. Ph. O. Dupont, 10, r. Marbeuf, Paris-6^e

SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS SANS PERTE DE TEMPS, SANS FICURES SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES SYPHILIS, BLENNORRHOÏTES, PROSTATE, CYSTITES, FERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr

SÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX Venir ou écrire : Doct. H. rue de Provence, Paris (9^e) Angle Chaussée d'Antin



La terrible épreuve. Une matrone et une amie de la marquise veillent devant l'alcove dont le rideau impénétrable a été tiré. Un témoin à l'air réjoui vient aux nouvelles. (D'après une gravure de l'époque.)

affaire, tout Paris ne s'occupait que de la rencontre attendue ; chacun des « duellistes » avait ses partisans et, quand on parlait de Langey, on ne l'appelait plus que « le marquis du Congrès ». Aussi, à une époque où la foule des bourgeois et des gens de qualité se ruait pour voir trancher la tête d'un condamné à mort, cette même foule se trouva réunie devant l'établissement de bain où allait se passer un drame infiniment plus réjouissant. Dans tout le faubourg, c'était un hurlement de rires et de plaisanteries grasses. Des femmes très distinguées étaient venues se poster, en carrosse, parmi le public. M^{me} de Sévigné, qui, la veille du grand jour, disait sans rougir à Langey : — Pour vous, votre procès est dans vos chaussures ! M^{me} de Sévigné, qui fut vraiment la reine des reporters, était là, bien entendu, et elle ne manquait pas de rire, elle aussi.

A l'heure fixée, la marquise de Langey quitta en voiture la rue de Seine, où elle habitait chez une vieille parente, et jeta à celle-ci cet adieu : — Soyez assurée que je reviendrai victorieuse ; je sais à qui j'ai affaire.

Elle descendit la tête haute, devant la porte de l'établissement de bain, et fendit la foule des femmes du peuple qui la huaient.

Ces femmes, par contre, firent le plus chaleureux accueil au marquis, quand il sortit de son carrosse, et une jeune bouquetière lui lança au passage :

— Je voudrais bien avoir un mari comme celui-là ! Non sans peine, on ferma les portes derrière le couple qui allait s'affronter. Le public n'eut plus qu'à attendre en engageant des paris.

D'après la définition des révérends pères de Trévoux, le congrès devait se passer « en présence des chirurgiens et des matrones ». En fait on apportait une légère atténuation à ce rigorisme déconcertant d'impudeur.

Lorsque les époux se trouvaient réunis dans la chambre, le représentant de l'officialité faisait jurer aux parties « qu'elles tâcheront, de bonne foi et sans dissimulation, d'accomplir l'œuvre du mariage, sans y apporter d'empêchement de part ni d'autre ». Puis il ordonnait aux chirurgiens et aux matrones de prêter serment qu'ils feraient « un fidèle rapport ». On aidait alors le mari et la femme à se déshabiller, on tirait les rideaux du lit et l'on se retirait dans la pièce voisine. Seulement, de temps en temps, soit un médecin, soit une vieille femme ouvrait la porte, faisait même quelques pas et risquait un œil à travers les rideaux et revenait rendre compte aux autres de ses observations. Ainsi se passèrent les choses pour le marquis de Langey et sa femme.

Ce qu'il advint ensuite ? Décemment, nous devons tirer les rideaux, nous aussi.

On peut toutefois rapporter que le marquis fut pris, à un certain moment, d'un tel accès de désespoir qu'il sauta à bas du lit, se mit à genoux et invoqua le secours d'en-haut, à quoi sa femme remarqua ironiquement :

— Vous n'êtes pas ici pour cela ! Un peu plus tard, la brave octogénaire, M^{me} Pezè, assura ses lunettes, passa la tête sous les rideaux et revint dans la pièce voisine en soupirant, les bras au ciel :

— C'est grande pitié ! Quant aux raisons qui peuvent expliquer pourquoi le pauvre Langey n'était pas à hauteur de la situation, elles semblent avoir été données par un des témoins.

D'après lui, la marquise ne tint pas compte des règles du jeu et employa, dans ce combat, des moyens déloyaux. Mordu, griffé, bourré de coups de pied, Langey lutta en vain. Quand l'heure fut passée, les témoins revinrent dans la chambre et firent lever les combattants.

— Je suis ruiné ! s'écria tragiquement Langey.

— Je vous l'avais bien dit, répliqua sa femme.

Et la nouvelle, aussitôt répandue dans le faubourg Saint-Antoine, se mit à courir tout Paris. Un revirement se fit. On se moqua du vaincu. Les femmes ne lui trouvèrent plus aucun charme. Les amies de la victorieuse se précipitèrent chez elle, rue de Seine, pour la féliciter de son exploit ; la vieille parente les recevait en disant :

— Excusez-la : elle est si fatiguée qu'elle n'a pu descendre au salon.

Ne croyez pas pourtant que l'histoire s'arrête là ! L'expertise était faite. Restait à prononcer le jugement. Le 8 février 1659, le Parlement de Paris rendit un arrêt par lequel le mariage du marquis de Langey et de Marie de Courtaumer était déclaré nul. De plus, le marquis était condamné à rendre la dot de sa femme et, tandis que celle-ci obtenait le droit de contracter une nouvelle union à sa convenance, défense était faite à Langey de prendre femme de nouveau.

Et pourtant, comme a dit Galilée, « elle tourne ! » Et pourtant, eût pu dire le condamné, « je suis un homme ! »

Plus que jamais résolu à le prouver, il s'adressa de nouveau à la justice et, non sans mal, après des mois d'efforts, obtint qu'on lui rendit le droit de se marier. Il le fit aussitôt. Neuf mois après, il était père. Et n'imaginait pas un hasard ironique ou quelque complicité vengeresse ! Père, il le fut encore six fois. Aussi, fier de ces sept paternités, il s'adressa au Parlement pour exiger une réhabilitation solennelle. On plaida encore — que de grimoires et que de bavardages dans cette aventure tout intime ! Et l'illustre Lamoignon qui présidait ne put s'empêcher de juger ainsi l'affaire en cause :

— Sans entrer dans la question de médecine ni discuter sur les différents effets de la nature, l'événement a fait



Après l'épreuve. « Je suis ruiné », dit tragiquement l'infortuné marquis qu'un ami essaie vainement de consoler. (D'après une gravure de l'époque.)

connaître que le sieur de Langey pouvait être père, puisqu'il a sept enfants... Considérez combien il importe de ne pas asseoir sur de telles apparences un jugement qui déshonore un homme, qui trouble le repos et la santé d'une grande famille. Car enfin quelles sont les suites de votre arrêt ? Il a été le mari de M^{me} de Courtaumer et il n'a pas été au pouvoir des juges de lui ôter cette qualité. D'un autre côté, si l'arrêt qui déclare le sieur de Langey impuisant doit être exécuté, les enfants qui paraissent dans cette audience ne sont pas ses enfants, leur mère n'est pas sa femme, et il est sept fois père et impuisant !

La cause était entendue. Le marquis obtint sa réhabilitation, et sa triste histoire eut du moins cet avantage de montrer tout l'odieux d'un tel constat. L'épreuve du congrès fut désormais interdite en France.

On avait enfin compris cette évidence physiologique toute simple qu'a fort bien exprimée un avocat de ce temps-là, en disant :

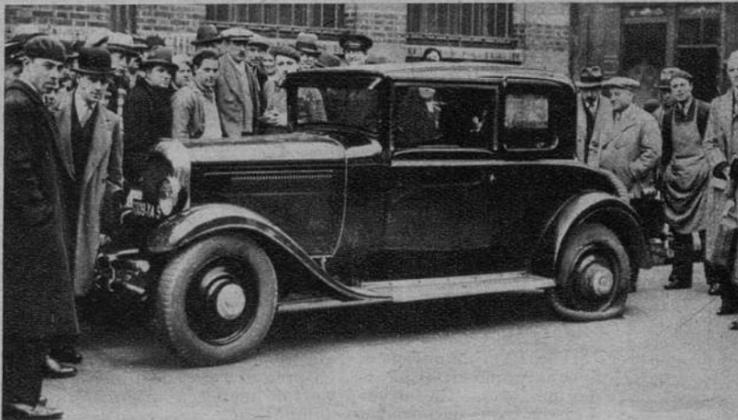
Le congrès est une institution archaïque qui ne peut être utile qu'aux femmes, sachant toutes que ce leur est un moyen indubitable de gagner leur procès. Car, quelque assurance que tout homme se puisse promettre, s'il n'est aussi brutal et impudent qu'un chien, il ne peut paraître capable du mariage, en présence de la justice que l'on révère, à la vue des médecins, chirurgiens et matrones que l'on craint, et avec une femme que l'on tient pour son ennemie, vu que de telles actions requièrent d'elles-mêmes une assurance, un secret et une amitié.

Si notre justice d'aujourd'hui n'a pas fait d'autre progrès, avouez du moins qu'elle a plus de pudeur que la justice d'autrefois !

ROGER RÉGIS.

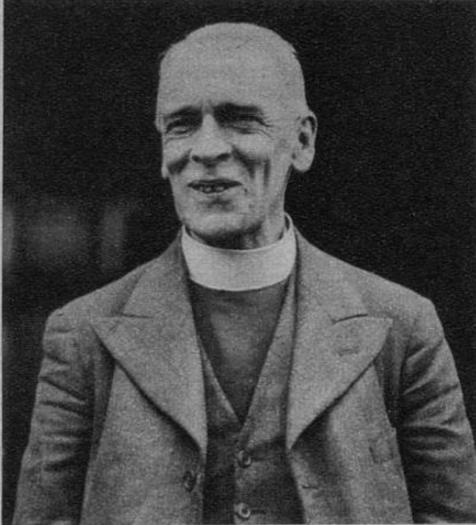
POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine (suite.)



A Paris, des aventurières que l'on soupçonne, par-dessus le marché, de trafic de cocaïne circulaient la nuit en auto, racolant les passants attardés. Elles refusèrent de s'arrêter à l'injonction des agents, et ce fut une poursuite folle, dans tout Paris.

au cours de laquelle une cinquantaine de balles furent tirées sur la voiture. Un pneu arrière crevé, les rôdeuses durent s'arrêter. Voici l'auto et ses occupantes, A. Marbeuf (à gauche) et Adda Niessen (à droite), photographiées au Dépôt. (R. et W. W.)



Une affaire scandaleuse est actuellement jugée à Londres devant le consistoire diocésain de Norwich. Elle concerne le révérend Harold Davidson (au centre), de la paroisse de Stiffkey (Norfolk.) Davidson, qui a soixante ans, est accusé d'avoir eu pour maîtresse

attirée une nommée Rose Ellis (à gauche), d'avoir importuné des serveuses de maisons de thé et accosté des jeunes filles dans la rue. Il aurait eu aussi des relations coupables avec miss B. Harris (à droite,) principal témoin à charge. (I. P. S.)



Ce jeune homme, Louis Kigel, était « l'ami » d'un boursier qui s'intéressait à lui de façon bien particulière. Il voulait dévaliser son protecteur. On l'a arrêté.

A Metz, des vandales stupides ont, pendant la nuit, barbouillé plusieurs monuments de la ville de couleurs étranges. Voici les employés de la municipalité en train de nettoyer le buste du poète Verlaine barbouillé par les vandales. (G.)

Pendant la procession pascale de Séville, la seule autorisée, Emiliano Gonzalez Sanchez a tiré des coups de revolver sur la statue de la Vierge. Le voici arrêté. (K.)

Lisez dans ce numéro : **POLICE MONTÉE** par Jean CARON.
DANS LE MONDE OU L'ON TRICHE, par Georges MANDY.